

Portrait socio-démographique

Analyse des Besoins Sociaux du CIAS du Blaisois

Bilan 2026

Mai 2026 - n° 5

Ce portrait de territoire s'inscrit dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux conduite par le CIAS du Blaisois sur son territoire d'intervention. Illustré par une cartographie à l'échelle de secteurs géographiques fins, voire des communes, il présente les principales caractéristiques socio-démographiques de la population du territoire et les évolutions récentes, notamment depuis 2015, date des données analysées dans le précédent bilan réalisé.

Ce document s'appuie sur le recueil de données réalisées auprès de nombreux partenaires. Il est largement enrichi, dans cette nouvelle version, des données d'activité du CIAS, à l'issue d'un travail de collaboration avec ses différents services.

Agglopolys poursuit sa croissance démographique à un rythme deux fois plus dynamique que la région Centre-Val de Loire. Celle-ci est portée principalement par Blois et le Cœur d'agglomération, tandis que les secteurs les plus ruraux, notamment l'Ouest du territoire, voient leur population diminuer.

L'**agglomération** reste **relativement jeune malgré un vieillissement qui s'accroît**, plus rapidement qu'au niveau départemental et régional, et particulièrement marqué dans le Cœur d'agglomération. Cette tendance structurelle devrait s'intensifier dans les prochaines années sous l'effet du baby-boom.

La grande majorité des **personnes âgées de 80 ans et plus vit à domicile, souvent seule**, ce qui représente un enjeu en termes de maintien à domicile et de lutte contre l'isolement. Face à ses défis, une **offre diversifiée et en développement est proposée par les différents acteurs** du territoire : aide et soins à domicile, habitats dédiés, ou encore, dispositifs de soutien aux aidants, accompagnement dans l'usage du numérique. Le **niveau de vie des seniors apparaît plutôt satisfaisant** dans l'ensemble **mais près d'un ménage de 60 à 74 ans sur 10 se trouve en situation de pauvreté** et le nombre de **bénéficiaires du minimum vieillesse ne cesse d'augmenter**.

L'accélération du vieillissement conjugué à l'évolution des **modes de vie se traduit par une hausse significative du nombre de personnes vivant seules** (notamment hors Blois). Parallèlement, la part de **familles monoparentales** augmente également, phénomène davantage observé sur le territoire qu'à l'échelle nationale, et facteur de fragilité sociale. Néanmoins, cette **proportion demeure plus modérée que dans nombre de territoires comparables**.

Le **nombre de logements, toujours orienté à la hausse**, progresse plus rapidement que la population. **Blois concentre l'essentiel de l'offre locative sociale**, principalement dans ses quartiers Nord, mais aussi une **proportion importante de logements vacants**, notamment dans le centre-ville.

La **tension sur le marché du logement social** est particulièrement marquée au sein d'Agglopolys, avec une demande qui excède largement les capacités d'attribution. La **pression est soutenue sur les petits logements**, les personnes seules formulant près d'une demande sur 2. La question de la **performance énergétique constitue un enjeu majeur** avec de **fortes disparités entre espaces urbains et ruraux**, ces derniers concentrant une proportion plus importante de logements énergivores en raison d'un parc ancien et de surfaces plus importantes.

De **profondes inégalités territoriales** persistent au sein de l'agglomération, malgré un niveau de revenus globalement proche des moyennes régionale et nationale. **Blois concentre toujours l'essentiel des situations précaires** du territoire et se place au **4^e rang parmi les villes les plus pauvres de la région**, un constat lié à la présence d'un **parc social important et d'une offre d'accueil dédiée aux publics fragiles**.

La **pauvreté** est particulièrement ancrée **dans les quartiers Nord de la ville-centre** (où plus de la moitié des ménages peuvent être concernés), même si certains secteurs montrent des signes d'amélioration. Le reste du territoire présente une situation nettement plus favorable. A l'échelle de l'agglomération, le **nombre de ménages à bas revenus atteint son plus haut niveau en dix ans** (21 allocataires CAF pour 100 ménages fin 2024), traduisant une précarité en légère mais constante hausse.

Le **taux de chômage pour la zone d'emploi demeure parmi les plus bas de la région (6,7 % fin 2025)**, malgré la hausse récente liée pour partie à la loi pour le plein emploi. **Blois concentre la grande majorité des demandeurs d'emploi** de l'agglomération, révélant un déséquilibre territorial persistant.

Le nombre de jeunes inscrits à France Travail s'accroît de 27 % en 2025 du fait de l'obligation d'inscription de ceux suivis par la Mission locale qui capte le plus grand nombre de jeunes en difficulté. Toutefois, **Agglopolys figure parmi les territoires les mieux positionnés concernant l'insertion et le niveau de formation de ses jeunes**.

SOMMAIRE

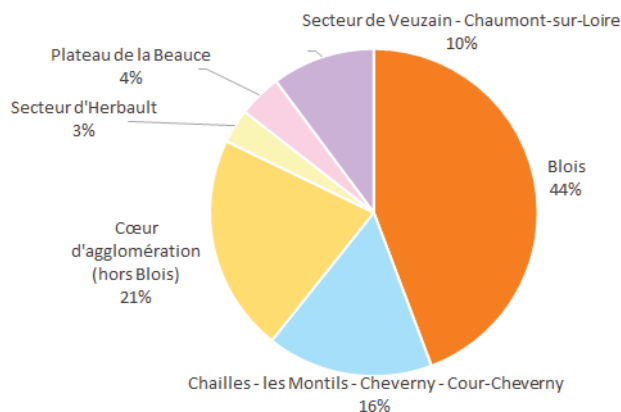
Le périmètre d'étude	3	Un constat de fragilité sociale toujours d'actualité, des réponses au plus près des besoins	22
La croissance démographique se poursuit à faible rythme	4	Le nombre d'allocataires du RSA n'a pas retrouvé son niveau pré-Covid.	22
Près de 1 000 habitants supplémentaires en 6 ans	4	Un vieillissement des allocataires du RSA suivis par le CIAS du Blaisois.	23
Un territoire encore jeune malgré un vieillissement qui s'accroît.	5	Territoire zéro chômeur de longue durée	23
De plus en plus de personnes seules et de familles monoparentales.	6	Une concentration des structures d'insertion et des salariés en insertion sur Blois et dans le Cœur d'agglomération	24
Un revenu médian supérieur aux moyennes départementale et régionale	8	Une proportion de jeunes diplômés au-dessus des moyennes départementale et régionale	25
Des niveaux de revenus plus faibles au sein de la ville de Blois.	8	Près de 1 000 seniors de 80 ans et plus en une décennie	27
Une pauvreté principalement ancrée dans les quartiers Nord de Blois	9	Un net accroissement des 65-74 ans parmi les seniors.	27
Relative stabilité à un niveau élevé du nombre d'allocataires CAF à bas-revenus	10	Le sud du territoire : une population plus âgée	28
Favoriser l'accès aux droits des populations fragiles	12	Une partie des ménages âgés en situation de précarité	29
Hausse du nombre de demandes de domiciliation	12	Une offre diversifiée de services pour favoriser le maintien à domicile des seniors.	30
Territoire zéro non recours : une expérimentation pour lutter contre le non recours aux droits	13	L'activité de soutien à domicile du CIAS du Blaisois	31
Près d'un français sur 3 manque de compétences numériques.	14	101 personnes logées au sein des 2 résidences gérées par le CIAS	33
Près de 2 000 personnes accompagnées par un travailleur social du CIAS.	15	Accueil de jour de la Chrysalide	33
Aides financières de la commission sociale : près de 420 € par bénéficiaire en 2024	15	Plateforme d'accompagnement et de répit Blois-Val de Loire	33
Le nombre d'allocataires des principaux minima sociaux augmente encore.	16	Une dynamique de construction qui se maintient depuis dix ans	34
Près de 8 200 bénéficiaires de la prime d'activité	17	Une offre locative partagée entre public et privé	34
Une reprise modérée de l'emploi, un chômage contenu	18	Performances énergétiques du parc résidentiel et vulnérabilité : des situations contrastées entre espaces urbains et ruraux	35
Un volume d'emploi en légère hausse entre 2016 et 2022.	18	Locataires du parc social : disparités selon les territoires	36
La proportion de salariés en emploi précaire diminue légèrement.	19	Accès et maintien dans le logement : les leviers d'aide.	37
La loi pour le plein emploi induit une hausse récente du chômage.	20	Une offre d'accueil d'urgence et d'hébergement qui se renforce	38
		Agglopolys : une position favorable par rapport aux territoires comparables	39
		Une situation plus contrastée à Blois	40

Le périmètre d'étude

Pour permettre une analyse fine par territoire tout en disposant d'un nombre suffisant d'habitants, le document s'appuie sur une **partition de la communauté d'agglomération en 6 secteurs géographiques**.

Ces **secteurs** correspondent à ceux **retenus dans le cadre du PLUI-HD** (Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat et déplacements) entré en vigueur en janvier 2023 pour définir la stratégie d'aménagement et de développement de l'agglomération.

Poids démographique des secteurs

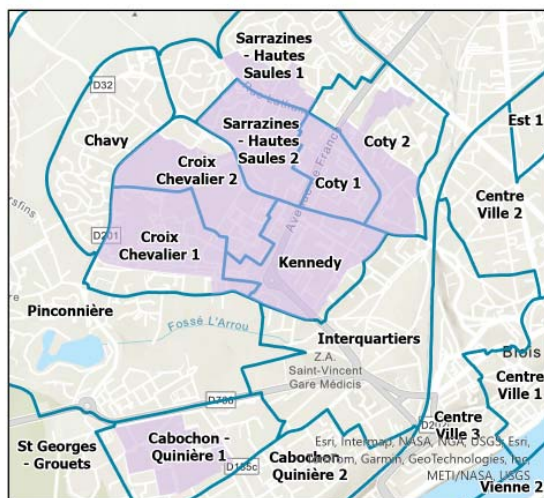


D'après source Insee - RP 2023

Territorialisation du périmètre d'étude



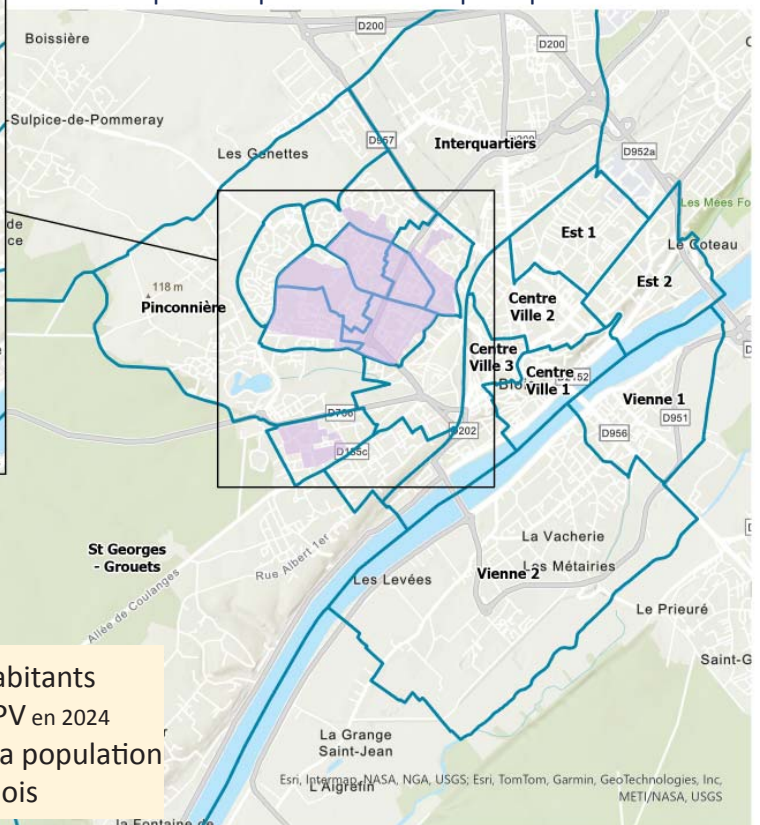
Les quartiers de Blois et les quartiers prioritaires de la politique de la ville



La **politique de la ville** est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville » (QPV) dont le périmètre a été actualisé en 2024.

Blois compte 2 QPV : **Blois Nord** et **Quinière Nord Ouest**.

12 800 habitants
dans les 2 QPV en 2024
soit 27,5 % de la population
de Blois



D'après sources : INSEE - Ministère de la cohésion des territoires

L'Insee diffuse par ailleurs des statistiques infracommunales, pour les communes de taille suffisante, à l'échelle de « quartiers » dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. Ces derniers sont appelés « IRIS ».

NB : L'OET a réalisé plusieurs tableaux de bord de suivi des principaux indicateurs relatifs à l'ancien QPV. Ces travaux devraient être repris en 2026 et donner lieu à une publication. Pour accéder aux publications de l'OET : <https://pilote-oet.fr/>

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE SE POURSUIT À FAIBLE RYTHME

Près de 1 000 habitants supplémentaires en 6 ans



106 615 habitants
en 2023



+ 980 habitants
supplémentaires en 6 ans

Blois poursuit sa croissance

> L'Agglomération blésoise poursuit sa croissance démographique entre 2017 et 2023, mais à un rythme ralenti. Elle reste néanmoins deux fois plus dynamique que la région : + 0,15 % en moyenne annuelle contre + 0,07 % pour le Centre-Val de Loire, soit 980 habitants de plus en six ans.

> À l'inverse des autres secteurs, qui affichent des tendances favorables, ceux d'Herbault et de Veuzain - Chaumont-sur-Loire voient leur population diminuer. Le Cœur d'agglomération et la ville de Blois se distinguent par les dynamiques les plus soutenues, avec des croissances moyennes annuelles de + 0,2 % et + 0,4 %.

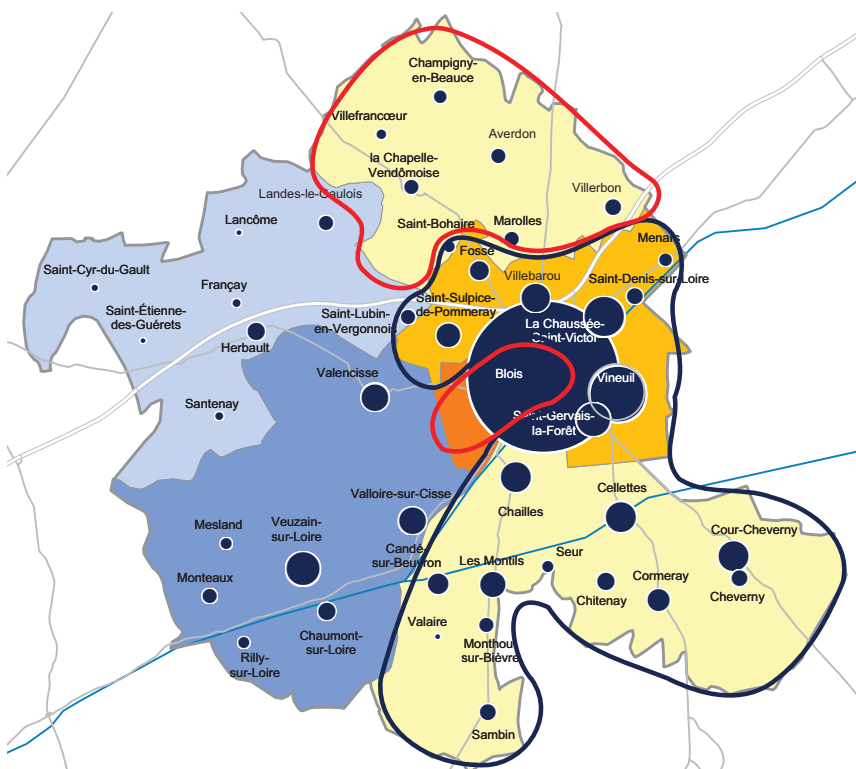
> Après une période plutôt atone (+ 0,08 % par an entre 2012 et 2017), Blois connaît une accélération significative de sa croissance démographique dans la période récente : + 1 133 habitants en 6 ans, soit un taux moyen annuel de + 0,41 %. La ville centre demeure attractive, accueillant 2 600 nouveaux habitants en 2022 ; elle n'échappe cependant pas au phénomène de desserrement urbain. Les arrivées ne compensent pas les départs : environ 800 habitants sont partis en 2022 résider dans une autre commune d'Agglopolys et près de 2 200 au-delà des frontières de l'agglomération (hors départs vers l'étranger).

Le solde naturel demeure positif

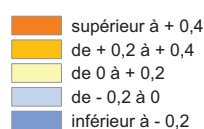
> Malgré un recul des naissances depuis 2018, suivant ainsi la tendance nationale, le solde naturel demeure positif, porté par Blois et le Plateau de la Beauce. À l'inverse, le Cœur d'agglomération enregistre plus de décès que de naissances.

> Au sein du secteur Chailles - les Montils - Cheverny - Cour-Cheverny et du Cœur d'agglomération, la croissance est due à l'arrivée de nouvelles populations.

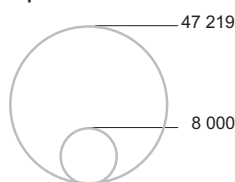
Population par commune en 2023 et évolution démographique 2017 - 2023
par secteur (taux de variation annuel moyen de la population)



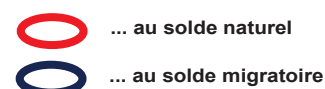
Taux de variation annuel
moyen par secteur
2017-2023 (en %)



Nombre d'habitants
par commune en 2023

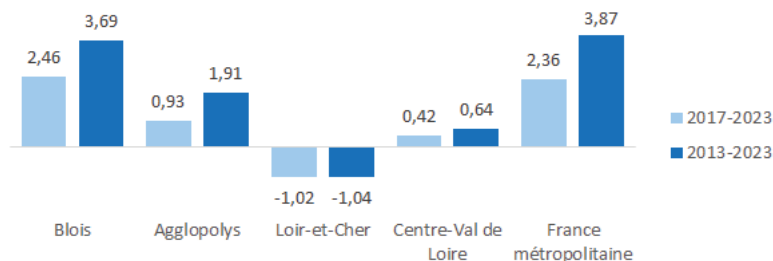


Évolution due principalement ...



D'après sources : Insee - RP 2017 et 2023, Etat civil

Evolution de la population sur courte et plus longue période (en %)



D'après source : Insee - RP 2013 à 2023



1 047 naissances en 2024,
et 1 021 décès



- 10 % des naissances
depuis 2018

D'après source : Insee - Etat civil

Un territoire encore jeune malgré un vieillissement qui s'accroît

Population d'Agglopolys par sexe et âge en 2022 et évolution 2012-2022

25 566 jeunes de moins de 20 ans



24,0 %
de la population
+ 91 en 10 ans (+ 0,4 %)

56 606 personnes âgées de 20 à 64 ans



53,1 %
de la population
- 3 030 en 10 ans (- 5,1 %)

24 401 personnes âgées de 65 ans ou plus



22,9 %
de la population
+ 4 908 en 10 ans (+ 25,2 %)

femmes



51,9 % de la population
(Région : 51,5 % ;
France métro : 51,5 %)

D'après source : Insee - RP 2012 et 2022

Une diminution de la population en âge de travailler

> En 10 ans, la **population** du territoire âgée **de 20 à 64 ans s'est sensiblement réduite** (- 5,1 %) en raison du vieillissement démographique.

> Son **poids** dans la population (53,1 %) a diminué plus fortement qu'aux niveaux régional et national, tandis que celui **des seniors (22,9 %) s'accroît plus nettement** (+ 4,2 points en 10 ans, contre + 3,4 en métropole). Le territoire compte ainsi **4 900 seniors supplémentaires** entre 2012 et 2022.

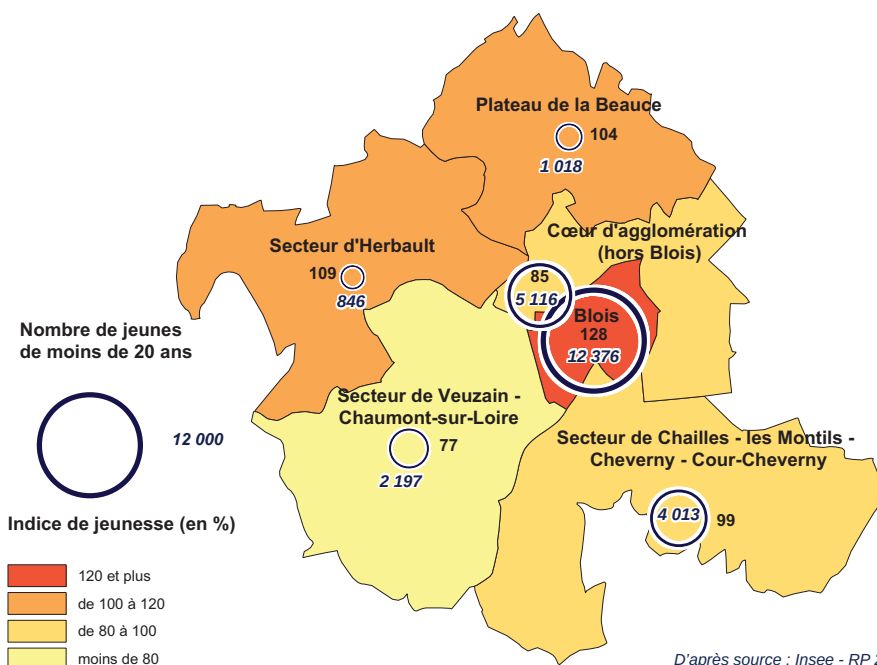
104 jeunes de moins de 20 ans pour 100 seniors

> Le rapport entre jeunes et personnes âgées, mesuré par l'**indice de jeunesse (104)**, demeure **supérieur à celui du département (84) et de la région (99)**. Il a toutefois significativement diminué ces 10 dernières années, il **était de 131 en 2012**. Cet indice marque de fortes disparités territoriales. Le **poids des jeunes est encore élevé dans les secteurs d'Herbault et du Plateau de la Beauce**, ainsi que dans **certains quartiers nord de Blois** (Croix-Chevalier, Kennedy et Coty notamment).

> Le quartier **Vienne** a inversé sa tendance en voyant le **nombre de personnes plus âgées diminuer** ces six dernières années. Le quartier **St-Georges Grouets** a, quant à lui, vu son **nombre de jeunes diminuer**.

> **Cœur d'agglomération** et le secteur de **Veuzain - Chaumont-sur-Loire** comptent **davantage d'habitants âgés de 65 ans et plus** que de jeunes.

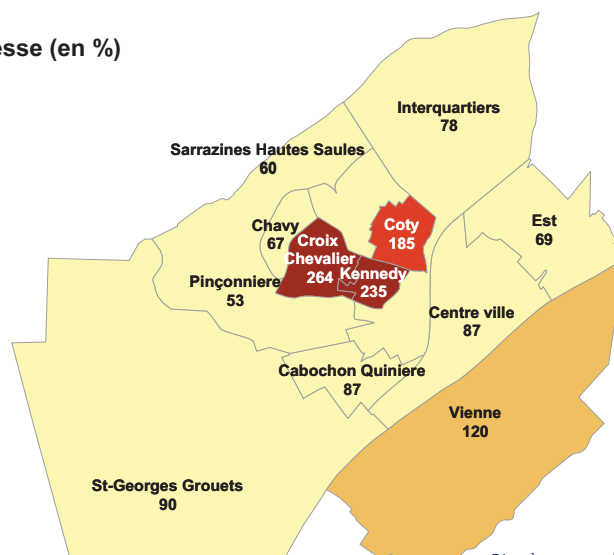
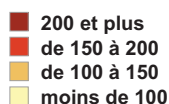
Indice de jeunesse (nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus) en 2022



D'après source : Insee - RP 2022

Indice de jeunesse par quartiers à Blois en 2022

Indice de jeunesse (en %)



D'après source : Insee - RP 2022

De plus en plus de personnes seules et de familles monoparentales

Plus de 49 600 ménages

> Entre 2016 et 2022, le nombre de ménages progresse nettement plus vite que la population : + 3,2 % contre +1,1 %. Cette évolution s'explique principalement par la forte hausse du nombre de personnes vivant seules (+ 8,8 % en six ans), phénomène alimenté par le vieillissement de la population, les séparations et les décohabitations des jeunes. Le nombre de ménages avec enfants reste quant à lui stable, représentant près d'un tiers des ménages du territoire.

> À Blois, plus d'un ménage sur 2 est composé d'une personne seule. Ce chiffre progresse encore, mais de façon plus modérée. La ville-centre se distingue également par une hausse de 8 % du nombre de ménages avec enfants entre 2016 et 2022, à l'inverse des autres secteurs et des échelles départementale et régionale, où cette catégorie de ménages est en recul.

> Parallèlement, le nombre de familles monoparentales¹ connaît une croissance significative (+ 16,2 % au cours de la période), soit une hausse plus marquée qu'aux niveaux régional (+ 10,5 %) et national (+ 9,6 %). Le territoire d'Agglopolys compte plus de 3 900 familles concernées.

> Sur le Plateau de la Beauce, le nombre de familles monoparentales a presque doublé, bien qu'elles représentent moins d'un ménage avec enfants sur quatre.

Davantage de diplômés du supérieur qu'en région

> Parmi les 20-64 ans sortis du système scolaire, plus d'un tiers possède un diplôme de l'enseignement supérieur, soit 4 points au dessus de la moyenne régionale.

> Blois et sa proche périphérie concentrent les plus fortes proportions de diplômés du supérieur. La ville centre, plus mixte socialement, affiche également la part la plus élevée de non-diplômés (près d'un quart de la tranche d'âge concernée).

1 - Familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans

20 022 personnes seules



40,3 % des ménages

13 227 couples sans enfant



26,7 % des ménages

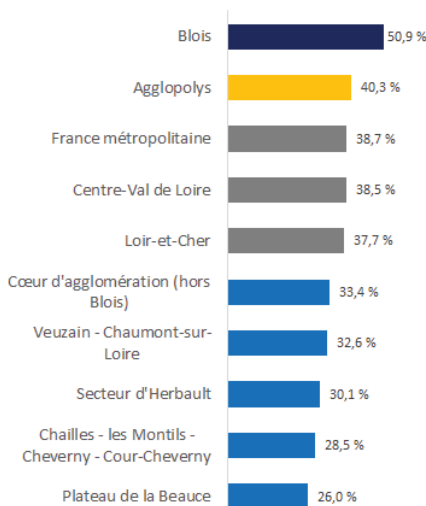
15 821 ménages avec enfants



27,5 % des familles avec enfants de moins de 25 ans sont monoparentales

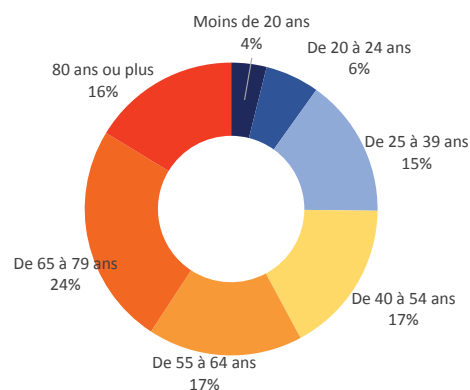
D'après source : Insee - RP 2022

Part des ménages composés d'une personne seule en 2022 (en %)



D'après source : Insee - RP 2016 et 2022

Répartition des personnes seules résidant au sein du territoire d'Agglopolys par tranche d'âge



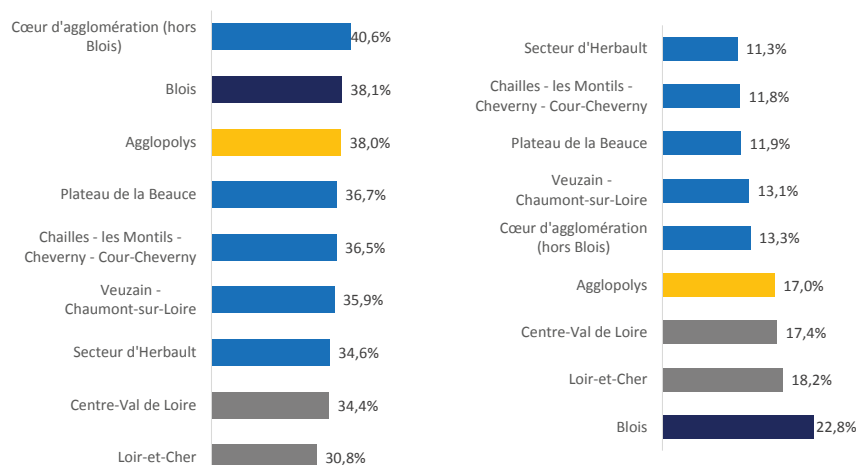
D'après source Insee - RP 2022



20 463 personnes diplômées d'un bac + 2 ou plus (plus d'1 personne sur 3)

9 153 non diplômées (moins d'1 personne sur 5)

Part de la population non scolarisée âgée de 20 à 64 ans... ... diplômée d'un bac + 2 ou plus (en %) ... non diplômée (en %)



D'après source Insee - RP 2022

Carte de synthèse des principales caractéristiques de la population

Plateau de la Beauce : une **proportion de seniors** légèrement plus **faible** malgré une hausse du nombre de personnes de 75 ans ou plus.
Faible représentation des personnes vivant seules (1 ménage sur 4).
Légère hausse du nombre de naissances depuis 10 ans.
 Faible proportion de non diplômés.

Blois : une **population jeune**
 (plus d'un habitant sur 4 a moins de 20 ans et l'effectif de cette tranche d'âge s'accroît en 10 ans).
Sur-représentation des familles nombreuses (26 %) et des familles **monoparentales** (plus d'1/3 parmi les familles avec enfants).
1 ménage sur 2 composé d'une **personne seule**.
 Forte proportion de **diplômés de l'enseignement supérieur** (38 %) et de non diplômés (23 %).

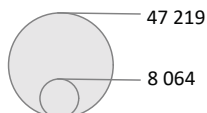
Cœur d'agglomération : une **population plus âgée** (plus d'1 habitant sur 8 a 75 ans ou plus). **Recul important des naissances** depuis 10 ans. **Sur-représentation des familles monoparentales** (près d'1/3 parmi les familles avec enfants). Forte proportion de **diplômés de l'enseignement supérieur** (41 %) et faible proportion de non diplômés.

Herbault : **recul** du nombre de **naissances** depuis 10 ans. Près d'1/3 des ménages composés de personnes seules. **Faible proportion de familles monoparentales** parmi les familles avec enfants (16 %).
 Peu de **non diplômés**.

Veuzain - Chaumont-sur-Loire : **perte de vitalité démographique**.
 Plus d'1 habitant sur 8 âgé de 75 ans ou plus.
 1/3 des ménages composés de personnes seules. **Faible proportion de non diplômés**.

Chailles - Les Montils - Cheverny - Cour-Cheverny : près d'1 habitant sur 4 a moins de 20 ans mais **forte hausse** du nombre de personnes de 65 ans et plus en 10 ans (44 %). Répartition plutôt équilibrée entre les catégories de ménages. Faible proportion de familles monoparentales. **Peu de non diplômés**.

Population en 2023
 en nb d'habitants



Sur-représentation...

- ... des ménages sans enfant
- ... des familles monoparentales
- ... des familles nombreuses

D'après sources : Insee - RP 2016 et 2022 - Etat civil

UN REVENU MÉDIAN SUPÉRIEUR AUX MOYENNES DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE

Des niveaux de revenus plus faibles au sein de la ville de Blois

Blois : une forte proportion de foyers non imposés

> **53,5 % des foyers fiscaux résidant au sein de l'Agglomération ne sont pas imposés**, soit plus de **34 173 foyers**. Cette proportion, légèrement inférieure à la moyenne régionale (54,4 %), progresse toutefois plus rapidement : **+ 0,5 point en 2 ans** contre + 0,2 point en région.

> **Blois se distingue nettement, avec plus de 6 foyers sur 10 non imposés.**

> Le reste du territoire affiche des proportions nettement plus faibles, particulièrement sur le Plateau de la Beauce.

Un niveau de revenu proche de la région

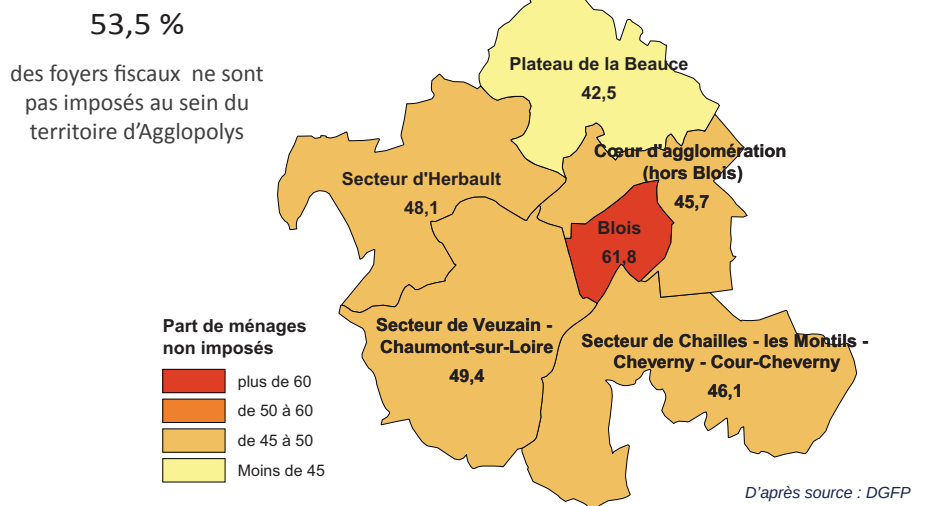
> **A Blois, l'écart de revenu entre ménages imposés et non imposés est particulièrement marqué** : le revenu fiscal des premiers (42 400 € en 2023) est 3,3 fois supérieur à celui des seconds (13 000 €).

> A l'échelle du territoire d'Agglopolys, les écarts de niveaux de vie calculés par l'Insee s'avèrent équivalents à ceux de la région Centre-Val de Loire.

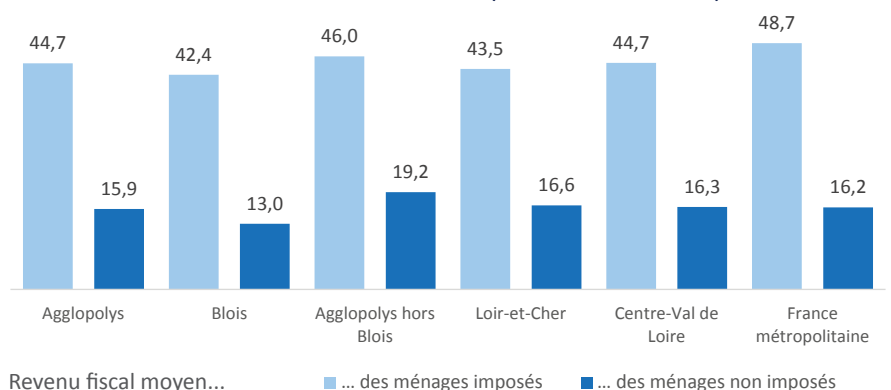
> **Blois et le secteur de Veuzain - Chaumont-sur-Loire** demeurent les territoires aux **revenus les plus modestes**. A l'inverse, certaines communes se démarquent par des **niveaux de revenus plus élevés** : **Menars, Seur, Monteaux, Saint-Denis-sur-Loire, Cellettes, Valençisse et Cheverny**.

> Le **revenu fiscal moyen** de 29 266 euros en 2023 place le territoire **dans la moyenne régionale**, mais à un niveau **supérieur de plus de 600 euros** à celui observé pour l'ensemble du **Loir-et-Cher** (1 750 euros en dessous de celui de France métropolitaine).

Part des foyers fiscaux non imposés par territoire en 2023 (en %)



Revenu fiscal moyen des ménages imposés et non imposés selon les territoires en 2023 (en milliers d'euros)



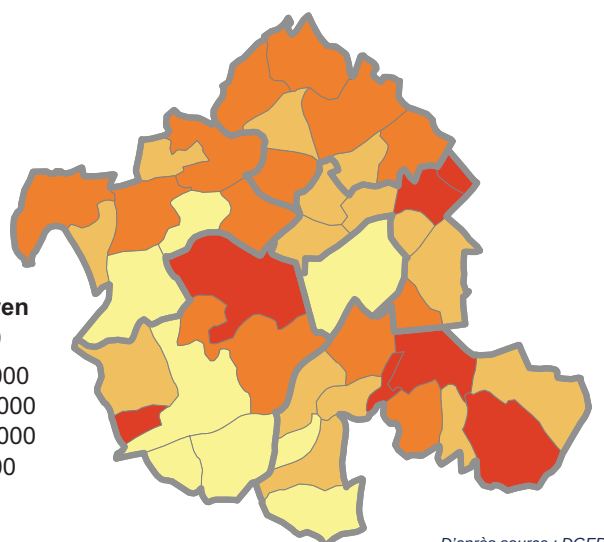
Revenu fiscal moyen par commune en 2023 (en euros)

29 266 €

revenu moyen des foyers fiscaux en 2023 (soit 3 376 euros de plus qu'en 2017)

Revenu fiscal moyen en 2023 (en euros)

- supérieur à 37 000
- de 34 000 à 37 000
- de 30 000 à 34 000
- inférieur à 30 000



Une pauvreté principalement ancrée dans les quartiers Nord de Blois

Blois, au 4^e rang des communes les plus pauvres de la région

> En 2023, le territoire enregistre un taux de pauvreté de 16,4 %, proche de la moyenne nationale.

> A l'échelle régionale, Blois se classe au 4^e rang des villes les plus touchées par la pauvreté, derrière Montargis, Châteauneuf-sur-Loire et Dreux, un résultat étroitement lié à la proportion de logements sociaux.

> Les données ne sont disponibles que pour 9 communes de Loir-et-Cher de taille plus importante et seulement 2 d'Agglopolys Blois (28 %) et Vineuil (11 %). En 2021, **Veuzain-sur-Loire** demeurait moins favorisé que les communes de la périphérie blésoise, avec un **taux de pauvreté légèrement plus élevé qu'à Vineuil, mais loin derrière Blois**. 11 des 20 communes du département pour lesquelles l'information était connue affichaient un taux de pauvreté supérieur à Veuzain.

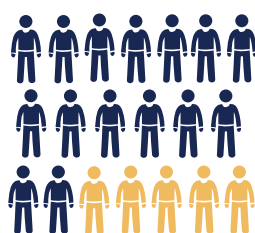
> Entre 2015 et 2021 la pauvreté s'était accentuée assez nettement à Blois (+ 1,5 point) alors qu'elle est restée quasi stable dans le territoire hors Blois (- 0,2), dans la région (+ 0,3) et en Métropole (0).

> A l'échelle infracommunale les dernières données disponibles concernant l'année 2021. Elles soulignent de grandes disparités avec **plus de la moitié de la population en situation de pauvreté dans une partie des quartiers nord de Blois**, (Coty 01, Croix Chevalier 01 et Kennedy).

> Le rapport inter-déciles mesure l'écart entre le niveau de vie des 10 % les plus aisés et celui des 10 % les plus modestes. Cet écart est relativement important à Blois, en particulier au sein de **quatre quartiers dont une partie du centre ville, de Cabochon Quinière et Saint-Georges Grouëts**. Il est intéressant de noter que les inégalités les plus marquées ne concernent pas les quartiers les plus pauvres, qui concentrent une population homogène à revenus très modestes.

Les données les plus récentes sur le taux de pauvreté sont issues du millésime 2023. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, permettant le rattachement de chaque foyer fiscal déclarant ses revenus à un logement, a rendu nécessaire le recours à des sources alternatives pour effectuer ce rattachement. Compte tenu des changements méthodologiques, les données 2023 issues du dispositif FiLoSoFi 2 ne sont donc pas directement comparables avec les données issues de FiLoSoFi (millésimes 2012 à 2021).

Agglopolys : 17 500 personnes* en situation de pauvreté
soit un taux de 16,4 %

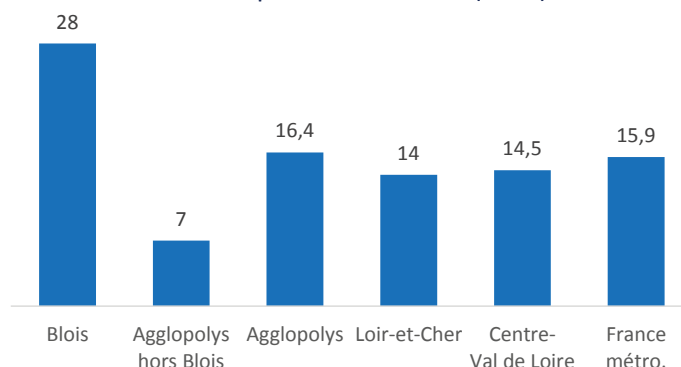


dont 75,6 % résident à Blois
(12 749 personnes concernées)
taux de pauvreté : 28 %

24,4 % dans le reste de l'Agglomération

D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier FiLoSoFi 2 (2023)
* estimation OET

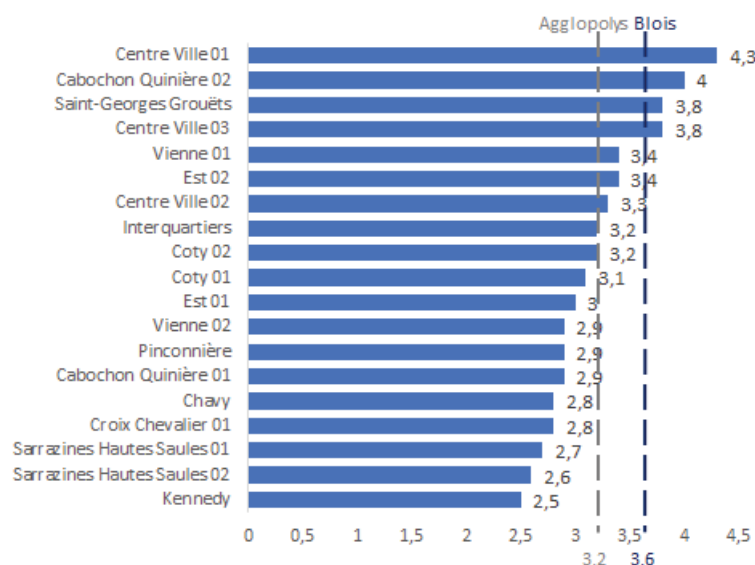
Taux de pauvreté en 2023 (en %)



NB : Les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...) ne sont pas comptabilisées.

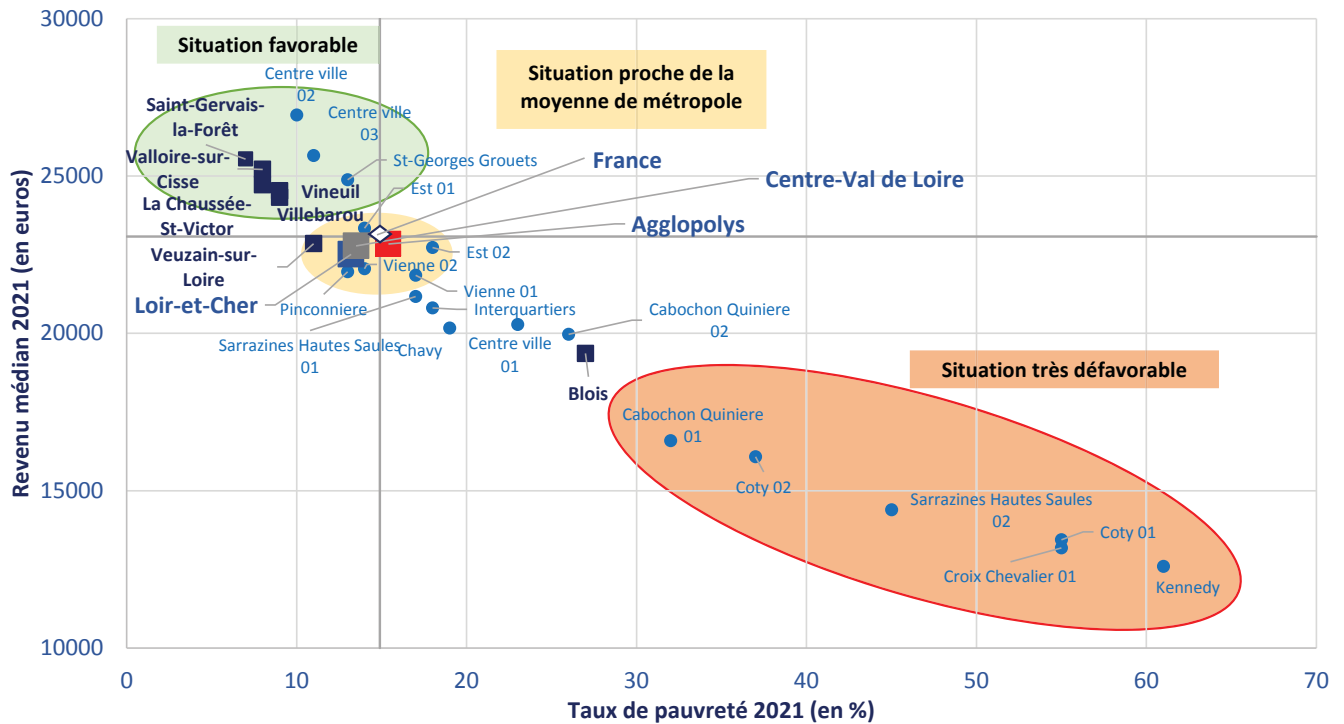
D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichiers FiLoSoFi 2 (2023)

Écart de revenus dans les quartiers de Blois en 2021 (rapport inter-déciles)



D'après sources : Fichiers FiLoSoFi 2021

Revenus disponibles médians des ménages par unité de consommation¹ et taux de pauvreté 2021 (en %)



D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichiers FiLoSoFi 2021

Relative stabilité à un niveau élevé du nombre d'allocataires CAF à bas-revenus

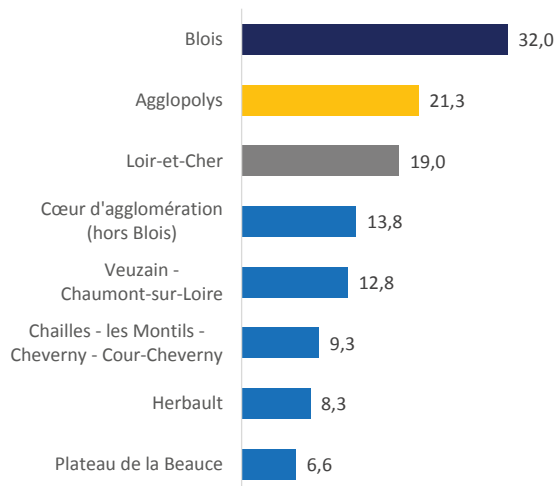
Une précarité en légère progression

Les données relatives aux ménages allocataires CAF à bas revenu offrent un éclairage sur la précarité au cours de la période récente et complètent ainsi l'analyse du taux de pauvreté pour laquelle les dernières données par territoire datent de 2021.

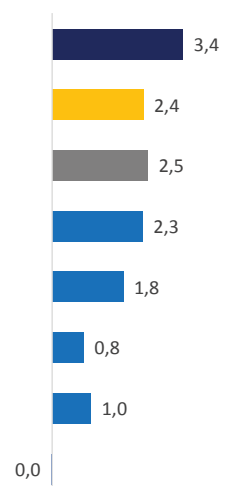
> Le territoire compte **7 187 ménages** allocataires CAF qui disposent de **bas revenus fin 2024**. En 5 ans, ce nombre s'est nettement accru, avec **695 ménages supplémentaires**, soit une **hausse de 10,7 %**. Il se situe à son **plus haut niveau en 10 ans** mais proche du nombre relevé en 2021 et 2023.

> Cette **augmentation** se concentre **dans les secteurs du Cœur d'agglomération et de Veuzain-Chaumont-sur-Loire** (excepté les communes de Valencisse et Valloire-sur-Cisse).

Nombre d'allocataires CAF à bas revenu pour 100 ménages* au 31/12/2024



Évolution (en points) du poids des allocataires CAF à bas revenu parmi les ménages* entre 2019 et 2024



* Sont pris en compte les ménages dont le référent est âgé de moins de 65 ans
En 2024, le seuil de bas revenus est de **1 307 euros mensuel** pour une personne seule

D'après sources : Insee - RP 2016 et 2022, CAF 2019 et 2024

1 - Unité de Consommation (UC) : système de pondération permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes (1 UC pour le 1er adulte, 0,5 pour chaque personne de plus de 14 ans, 0,3 pour les moins de 14 ans)

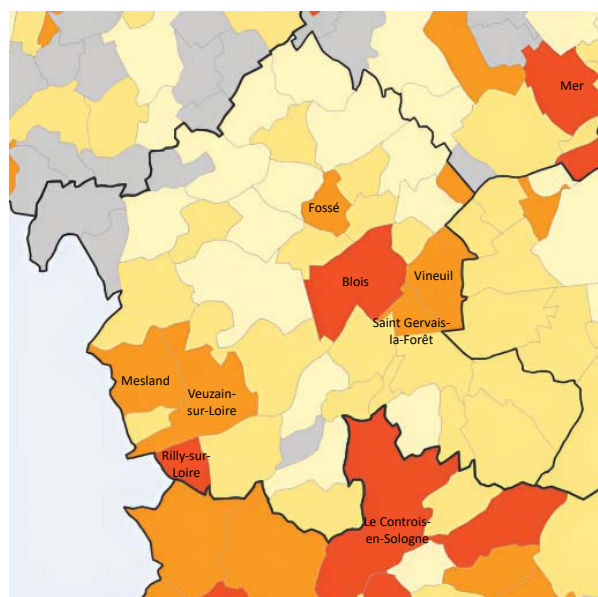
Nombre d'allocataires CAF à bas revenu pour 100 ménages au 31/12/2024 par commune

> **Vineuil et Veuzain-sur-Loire** demeurent, après Blois, les **communes concentrant les plus fortes proportions d'allocataires à bas revenu du territoire.**

> Le chiffre élevé de **Rilly-sur-Loire** s'explique par la présence du **centre d'accueil et de soins Dessaignes** qui héberge des adultes en situation de handicap dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle.

> A **Blois**, la hausse apparaît **relativement élevée** (+ 9,4 % en 5 ans, soit **447 allocataires** supplémentaires). Entre 2019 et 2023, sont davantage concernés par cette hausse : l'Interquartier (+ 59), Kennedy (+ 48) et Vienne 02 (+ 47).

Nombre d'allocataires à bas revenus pour 100 ménages



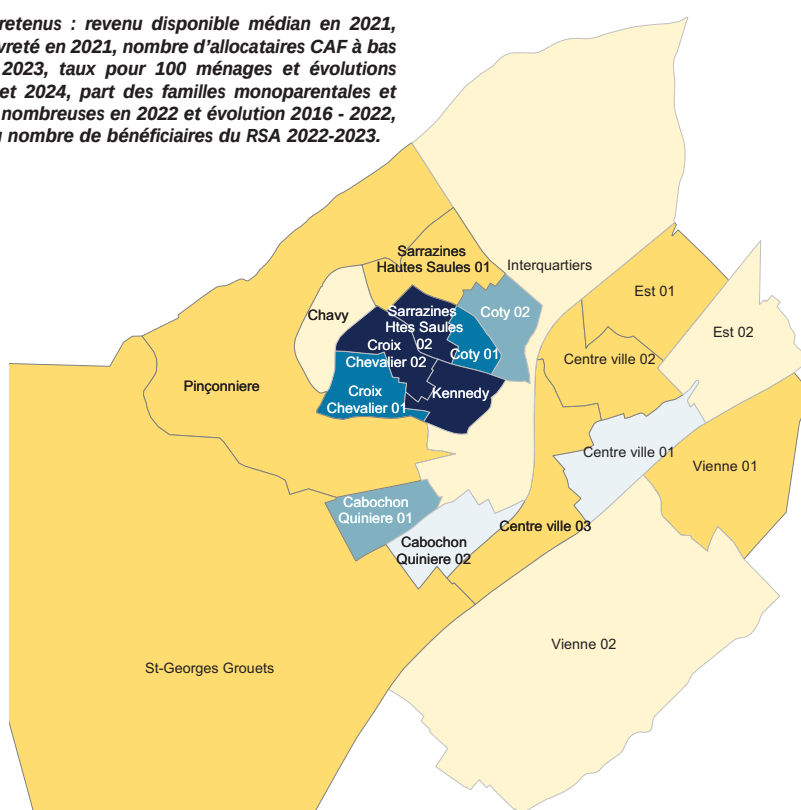
D'après sources : Insee - RP 2022, CAF au 31/12/2024

Évolution des fragilités sociales dans les quartiers de Blois

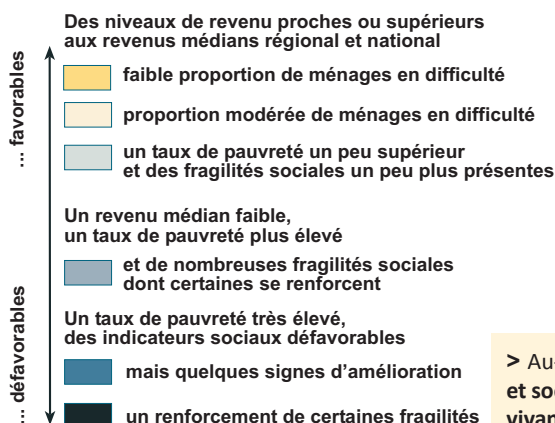
> Les difficultés sociales de la ville-centre demeurent concentrées dans les quartiers nord, avec une accentuation des fragilités dans certains d'entre-eux tels que Kennedy, une partie de Croix-Chevalier et la partie sud de Sarrazines-Hautes-Saules.

> A l'inverse, les quartiers Est et Vienne ainsi que la partie nord de Sarrazines-Hautes-Saules affichent quelques signes d'amélioration.

Indicateurs retenus : revenu disponible médian en 2021, taux de pauvreté en 2021, nombre d'allocataires CAF à bas revenus en 2023, taux pour 100 ménages et évolutions entre 2022 et 2024, part des familles monoparentales et des familles nombreuses en 2022 et évolution 2016 - 2022, évolution du nombre de bénéficiaires du RSA 2022-2023.



Indicateurs sociaux...



> Au-delà des seuls revenus, la **pauvreté se mesure également par la privation matérielle et sociale**. Selon le Credoc, en 2024, elle concernait **12,7 % de la population métropolitaine vivant dans un logement ordinaire**. Cet indicateur cible les personnes qui, faute de budget suffisant, ne peuvent pas financer au moins 5 dépenses courantes essentielles (telles que le chauffage du logement ou l'achat de vêtements neufs) sur une liste de 13.

> Des **disparités territoriales** sont observées concernant la **précarité alimentaire**. En 2025, un quart des bénéficiaires des Banques Alimentaires vivent en milieu rural, une population particulièrement touchée par l'isolement, les déserts médicaux et la précarité de l'emploi.

D'après sources :

«Les multiples facettes de la précarité alimentaires», CREDOC - juin 2025
«Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaires», étude nationale portée par les Banques Alimentaires - février 2025

Favoriser l'accès aux droits des populations fragiles

Des acteurs sociaux au plus près des habitants

Désigné comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires, **le Conseil départemental délègue au CIAS du Blaisois une mission d'accompagnement social sur son territoire**. Une convention cadre en précise les contours. Le CIAS exerce ainsi une mission d'action sociale territoriale auprès des personnes de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge.

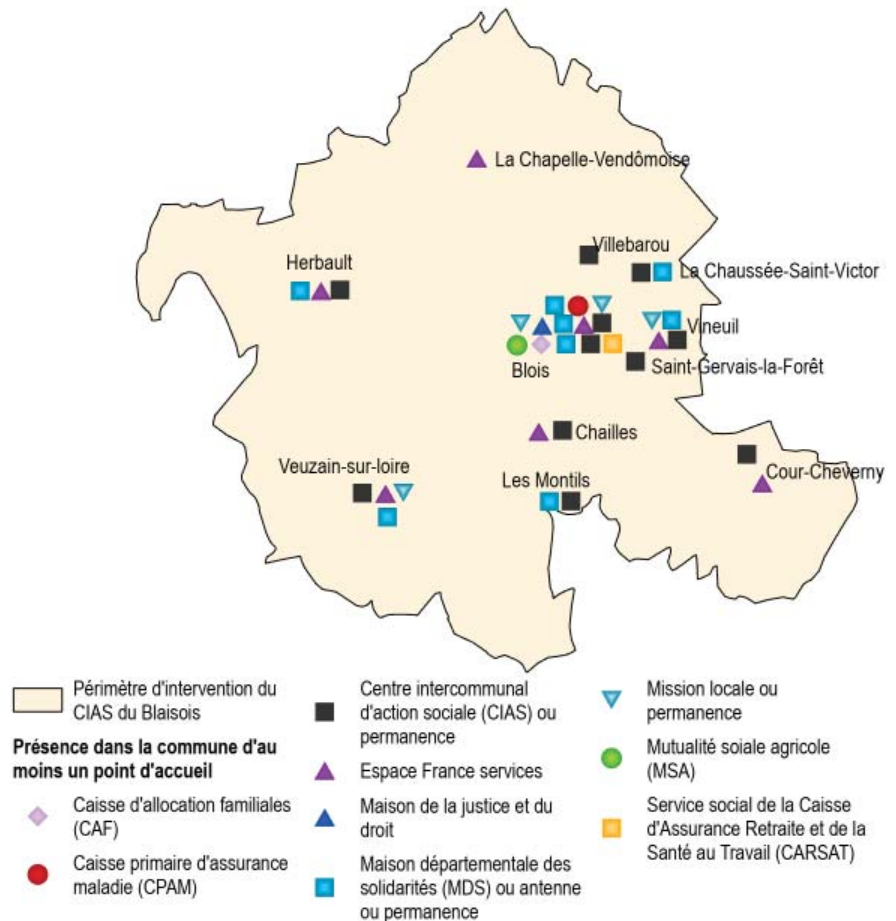
> Afin d'assurer une mission de proximité, le **CIAS** a maillé le territoire en proposant des **permanences réparties sur 10 communes**.

> Le **Conseil départemental** assure lui-même une **présence dans 6 communes**. Depuis 2025, il s'appuie sur une nouvelle organisation autour des Maisons départementales des Solidarités (**MDS**) de Blois et Veuzain-sur-Loire, d'une antenne à Herbault et 5 lieux de permanences. L'ensemble est géré par le Territoire Nord qui couvre l'ensemble des communes d'Agglopolys et de Grand Chambord.

> Les **autres services sociaux et organismes de prestations sociales** sont **regroupés à Blois** mais sont représentés au sein des **Espaces France services** qui se sont déployés au sein du territoire au cours des dernières années. Avec l'ouverture fin 2025 de l'antenne de la Chapelle-Vendômoise, **7 espaces France services** proposent désormais un accueil et un accompagnement pour des démarches spécifiques de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics (France Travail, CPAM, CARSAT, MSA, CAF, etc.).

> De manière générale, les **associations caritatives**, en lien avec les communes, soutiennent les habitants d'Agglopolys par des aides alimentaires, financières, certaines proposant un grand nombre d'activités favorisant le lien social.

Répartition territoriale des lieux d'accueil des principaux acteurs sociaux



Observatoire d'après sources diverses



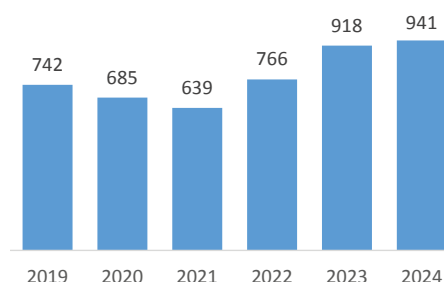
HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDES DE DOMICILIATION

Élément essentiel de la lutte contre le non-recours aux droits, la **domiciliation** permet à une personne sans domicile fixe et à ses ayants-droit d'avoir une adresse pour recevoir son courrier et accéder à ses droits civils, civiques et sociaux ainsi que

de remplir ses obligations fiscales et de service national.

> Le nombre de dossiers de demande de domiciliation (941 en 2024) s'accroît nettement (+ 27 % en 5 ans). 56 % sont des premières demandes.

Évolution du nombre d'instructions de demandes de domiciliation



66 %
sont des hommes



D'après sources : CAF, DGFIP, INSEE, FiLoSoFi



TERRITOIRE ZÉRO NON RECOURS : UNE EXPÉRIMENTATION POUR LUTTER CONTRE LE NON RECOURS AUX DROITS

Le non recours aux droits se définit par la situation d'une personne qui ne bénéficie pas de ses droits, d'une offre publique et / ou de services auxquels elle pourrait prétendre (ODENORE, Observatoire du Non Recours aux droits et aux services). Le non recours est établi dès lors qu'une personne n'a pas connaissance des droits ou offre de services, quand ils sont connus mais non demandés ou quand ils ne sont pas obtenus.

La DREES estime, au niveau national, un **taux de non-recours de 34 % au RSA, de 50 % pour l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ou de 44 % à la Complémentaire santé solidaire (CSS)**.

En 2023, **Agglopolys** a porté un appel à projet auprès de la DGCS qui a été **retenu avec 38 autres lauréats** sur l'ensemble du territoire français pour une **expérimentation sur 3 ans** (janv 2024 - juil 2027).

Ce projet fait suite à un Baromètre du Non Recours déployé en 2023 sur les **quartiers prioritaires de la ville de Blois ainsi que sur Veuzain et Françay** et inscrit dans le **Projet Social de Territoire 2023-2026**.

Le projet développe principalement des **actions d'aller-vers avec et sans ciblage** auprès de l'ensemble des habitants de plus de 18 ans de l'agglomération **à partir d'un diagnostic (pré-bilan) de repérage du non recours et s'appuie sur un réseau partenarial local** fort et engagé.

2 médiatrices d'accès aux droits, recrutées spécifiquement dans le cadre du projet, facilitent les démarches

en multipliant les informations concrètes et locales, développent les relais partenariaux et accompagnent les publics les plus en difficulté jusqu'à l'obtention de leurs droits.

Les médiatrices interviennent sur 2 modalités :

- **L'aller vers sans ciblage dans des lieux tiers** : centres sociaux, médiathèques, accueil des bailleurs sociaux, place publique dans les communes, accueil de France Travail, le marché du mercredi à Blois, etc.

- **L'aller-vers ciblé** : il permet un contact direct avec des personnes identifiées en situation de non recours. Des **conventions bi-partites et spécifiques entre le CIAS et les organismes de protection sociale** permettent un échange de données pour **identifier les personnes en situation de non recours**, tout en respectant la RGPD. Ce travail s'est engagé fin 2025 avec la CARSAT pour l'ASPA (traitement en cours de 80 situations) sur la commune de Blois et depuis Mars 2026 avec la CPAM pour la complémentaire santé (274 situations identifiées) sur 8 communes : Averdon, Champigny-en-Beauce, La Chapelle-Vendômoise, Chaumont-sur-Loire, Saint-Bohaire, Sambin, Villefrancoeur et Villerbon.

Les médiatrices ont des **actions « hors les murs »** 6 demi-journées par semaine chacune qui se déploient sous forme de permanences, de rdv, de visites à domicile, de présence sur l'espace public, d'un stand bimensuel sur le marché de Blois, de participation à des événements portés par des partenaires...

Entre Septembre 2024 et Décembre 2025 : 16 mois d'expérimentation réelle

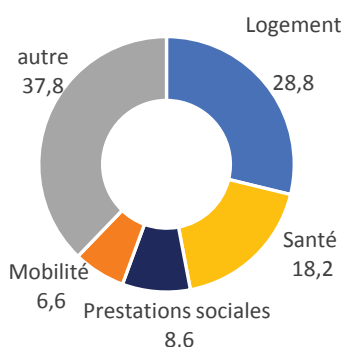
2 796 contacts dans le cadre d'actions « d'aller-vers »



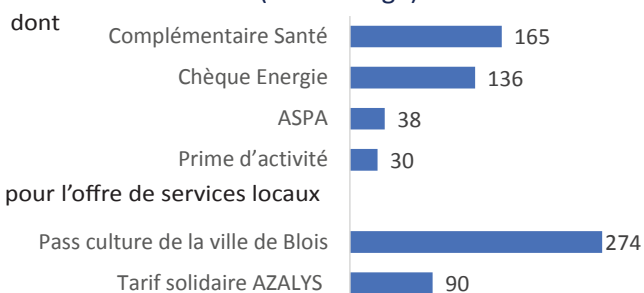
comptabilisés par les médiatrices

- 688 personnes ont accepté de bénéficier d'un « pré-bilan »
- 154 personnes ont bénéficié d'un bilan complet

Difficultés exprimées par les habitants



528 situations de non recours identifiées (sans ciblage)



Source : CIAS du Blaisois

PRÈS D'UN FRANÇAIS SUR 3 MANQUE DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

> Plusieurs études mettent en lumière des difficultés liées à l'accès au numérique. Une enquête menée par le GIP Alfa Centre-Val de Loire en 2023 révèle que **14 % des habitants âgés de 18 à 65 ans de la région éprouvent des difficultés avec les outils numériques**. L'INSEE souligne, au niveau de la Métropole, un **niveau de compétences numériques nettement plus faible chez les seniors**.

> Ces **difficultés** sont parfois **aggravées par une situation d'illettrisme** qui touche **1 personne sur 10 âgées de 18 à 65 ans en Centre-Val de Loire**. Par ailleurs, **16 % des jeunes ayant participé à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) en 2024 présentent des difficultés de lecture**, plaçant le département parmi les moins bien classés de la Métropole (93^e rang sur 96).

> Face à ces constats, un ensemble de dispositifs existent sur le territoire :

- la présence de **conseillers numériques** dans les **espaces France Services** et, à certaines dates, dans les **bureaux de Poste** de Blois-Bégon et la Chaussée-Saint-Victor,

- les **bibliothèques** d'Agglopolys qui organisent des **ateliers d'initiation au numérique**,

- la Ville de Blois qui a mis en place un accompagnement sous forme de RDV individuels ou d'ateliers collectifs dans les Espaces Mirabeau et Rosa-Parks.

- D'autres communes ont également embauché un conseiller numérique, parfois en se regroupant. C'est le cas de Cheverny / Cour-Cheverny / Cellettes / Chitenay / Cormeray ou de la Chaussée-Saint-Victor / Ménars / Saint-Denis-sur-Loire / Villebarou / Villerbon.

- Le **CIAS du Blaisois** propose des **ateliers collectifs ou rendez-vous individuels avec un conseiller numérique**. Ce service est mis en place afin d'accompagner et former les seniors et le public en situation de fragilité à l'usage d'outils numériques. **222 personnes ont été accompagnées en 2024**.

- Le CRIA, engagé dans la lutte contre l'illettrisme, organise des ateliers numériques à Blois, Chailles et Vineuil.

- À Blois s'y ajoutent d'autres associations.

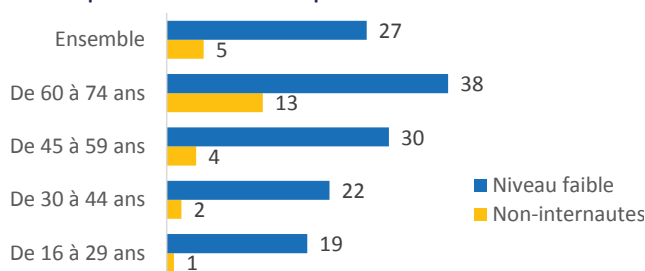
> La **Cité du numérique**, portée par le Conseil départemental, a ouvert ses portes à Blois en mars 2025 afin notamment de **sensibiliser, former et informer le public aux usages numériques**.

D'après l'INSEE,

> **L'illectronisme** désigne « une **personne ne possédant pas les principales compétences numériques** (rechercher des informations en ligne, communiquer en ligne, utiliser des logiciels, protéger sa vie privée, résoudre des problèmes en ligne) **ou ne se servant pas d'Internet** (incapacité ou impossibilité matérielle de l'utiliser dans les trois derniers mois). »

> **L'illettrisme** réfère aux personnes présentant « de **grandes difficultés pour lire, écrire, calculer, utiliser le numérique, dans des situations simples de la vie de tous les jours** », selon l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI).

Part des personnes ayant un faible niveau général de compétences numériques en 2025 en fonction de l'âge (en %)



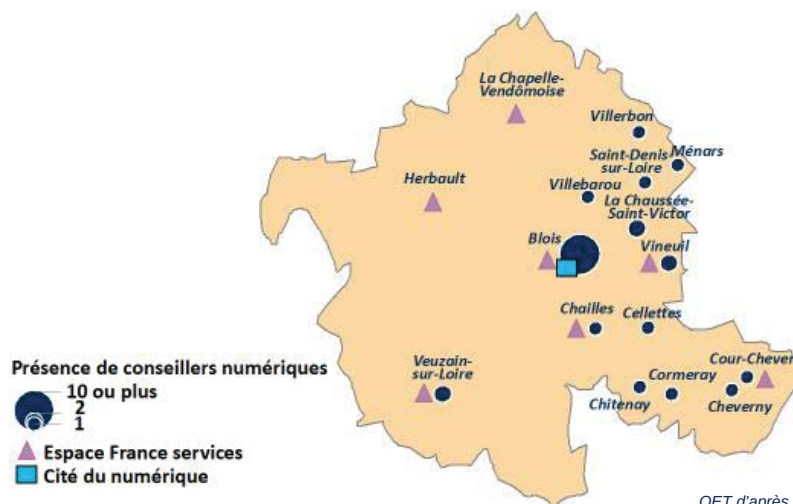
Source : Insee, enquête TIC-ménages 2025.
Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 16 à 74 ans vivant dans un logement ordinaire.

En 2023,
14 % des habitants de 18 à 65 ans
éprouvent des **difficultés**
à utiliser les **outils numériques**
en Centre-Val de Loire*

16 % des jeunes présentent
des **difficultés de lecture**
en Loir-et-Cher en 2024**
(13 % à l'échelle nationale)

Sources : * Enquête sur l'illettrisme et l'illectronisme en région Centre-Val de Loire, 2023, GIP ALFA Centre-Val de Loire
Ministère des Armées, DSNJ (Direction du service national et de la jeunesse), MENJ (Ministère de l'Éducation nationale) -
MESRI (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation)- DEPP (Direction de l'évaluation, de la
prospective et de la performance
Cet indicateur n'est disponible qu'à l'échelle départementale

Principaux lieux proposant des ateliers numériques réguliers



OET d'après sources multiples

Une participation importante des seniors aux ateliers numériques

près de **75 %** sont âgés de **65 ans ou plus**
pour ceux animés par le **CIAS** en 2024



65 % ont **60 ans ou plus**
pour ceux animés par le **CRIA** en 2025*
66 % des apprenants du CRIA sont des femmes
et **83 %** relèvent d'un niveau débutant ou grand débutant

* Statistiques relatives à l'ensemble des ateliers réalisés au sein de 18 communes de Loir-et-Cher, dont 3 sur le territoire d'Agglopolys

Sources : CIAS, ateliers portant sur la formation aux outils numériques, CRIA



PRÈS DE 2 000 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR UN TRAVAILLEUR SOCIAL DU CIAS

> Le CIAS du Blaisois a accompagné **1 989 personnes** âgées de 18 à 65 ans au cours de l'année 2024, soit **3,3 % de la population de la tranche d'âge** (le service n'intervenant cependant qu'auprès des ménages sans enfants mineurs à charge).

> **Près de 8 sur 10** d'entre elles **résident à Blois**.

> 55 % des personnes accompagnées sont âgées de plus de 45 ans.

Accompagnement par les travailleurs sociaux du service Action sociale et insertion en 2024



1 989

personnes accompagnées



6 378

entretiens, visites à domicile, accompagnements, dont 2 169 hors Blois (34 %)

61 % sont des hommes isolés

Source : CIAS du Blaisois



AIDES FINANCIÈRES DE LA COMMISSION SOCIALE : PRÈS DE 420 € PAR BÉNÉFICIAIRE EN 2024

Le CIAS développe différentes missions légales et intervient dans l'aide sociale facultative, notamment alimentaire et vie quotidienne.

Deux fois par mois, la Commission sociale du CIAS se réunit pour étudier les demandes effectuées par les travailleurs sociaux du CIAS ou par des partenaires. Par ailleurs, les travailleurs sociaux sollicitent également des instances ou organismes extérieurs.

La nature des aides évolue peu

> Le **montant global** des aides financières accordées par la Commission sociale (proche de 166 000 euros) a significativement augmenté en 2024 (+ 11 %) mais est en recul depuis 2019.

> 396 foyers en ont bénéficié.

> **Les aides alimentaires représentent près des trois quart de ce budget**, comme en 2023. Les associations caritatives interviennent en complément, et en particulier l'Épicerie sociale, la Passerelle, la Croix rouge ou les Restos du Cœur.

> Les secours pour le mobilier, en hausse depuis 2023, représente le troisième poste. Le Fonds de Solidarité Logement (FSL), dispositif de droit commun, est en premier lieu sollicité pour les aides à l'installation.

> Les demandeurs d'aides financières sont sollicités en majorité par des personnes isolées âgées de 45 à 59 ans.

> **28 % des aides financières** du CIAS ont été accordées à des **habitants de l'agglomération résidant en dehors de Blois**.

1 052 aides financières accordées en 2024

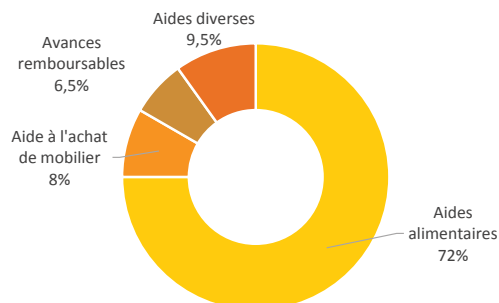


165 910 euros d'aides



+ 8 % par rapport à 2023 (en nb d'aides)

Répartition des aides financières accordées par le CIAS en 2024



Source : CIAS du Blaisois

Le nombre d'allocataires des principaux minima sociaux augmente encore

Plus de 6 800 allocataires de minima sociaux en 2024

> Près de **5 560 habitants d'Agglopolys perçoivent le RSA, l'AAH, le minimum vieillesse ou l'ASS** (Allocation de solidarité spécifique, une aide pour les chômeurs en fin de droit). S'y ajoutent une partie des 517 bénéficiaires de l'allocation de demandeur d'asile (ADA) résidant dans le département et des 315 Loir-et-Chériens percevant une allocation pour invalidité ou veuvage.

> Suivant généralement les grandes tendances régionales et nationales, l'effectif s'inscrit à la **hausse pour la plupart de ces minima**, en particulier pour le **minimum vieillesse (+ 29 % entre 2019 et 2024)** du fait notamment de l'accroissement de la population âgée. C'est aussi le cas de l'**AAH (+ 10,6 % au cours de la période)**. L'augmentation est moins marquée pour le **RSA (+ 5,1 %)** et le nombre de bénéficiaires de l'ASS se stabilise en 2024 après plusieurs années de recul.

> L'impact de la médiation d'accès aux droits n'est pas encore mesurable, les actions s'étant mises en place seulement en Août 2024.

Le RSA enregistre un léger rebond en 2024

> Après la « période Covid » durant laquelle les droits aux RSA ont été un temps maintenus dans l'ensemble du département, le nombre d'allocataires du **RSA** avait retrouvé une **stabilité pendant 3 ans** dans le Blaisois **avant de repartir à la hausse en 2024, et plus fortement à Blois qu'en périphérie**. Au total, le territoire compte **2 887 foyers bénéficiaires** fin 2024, soit 154 de plus en 5 ans (+ 5,7 %).

La réforme de l'AAH en 2023 a un impact direct

> Suite à l'entrée en vigueur la réforme permettant la **déconjugalisation de l'AAH** en octobre 2023, le nombre de bénéficiaires s'est sensiblement accru. Il **avoisine 2 550 personnes** (243 de plus en 2 ans).

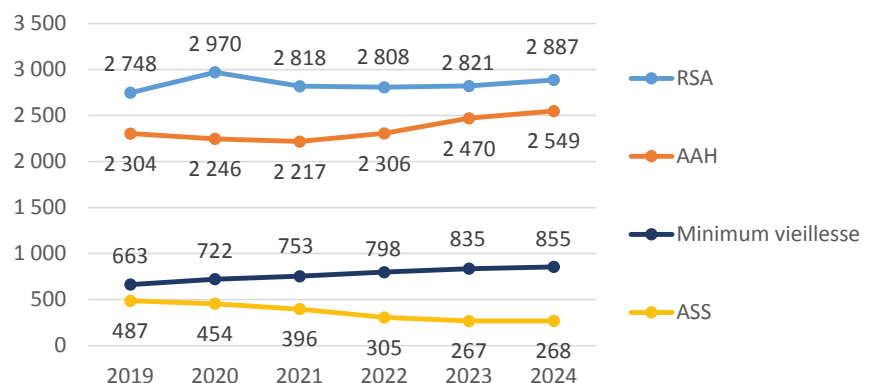
Nombre d'allocataires des principaux minima sociaux en 2024 et évolution 2019 - 2024 (en %)



RSA : Revenu de solidarité active
AAH : Allocation pour adultes handicapés

D'après sources : Insee - RP 2022, CAF, CARSAT, MSA 2024

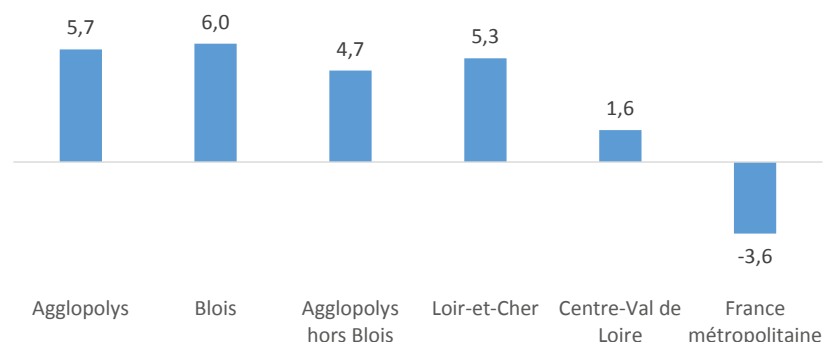
Évolution du nombre d'allocataires* des principaux minima sociaux



* Nombre de foyers allocataires pour le RSA

D'après sources : CAF, CARSAT, MSA, France travail

Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA entre 2019 et 2024 (en %)



D'après sources : CAF

Près de 8 200 bénéficiaires de la prime d'activité

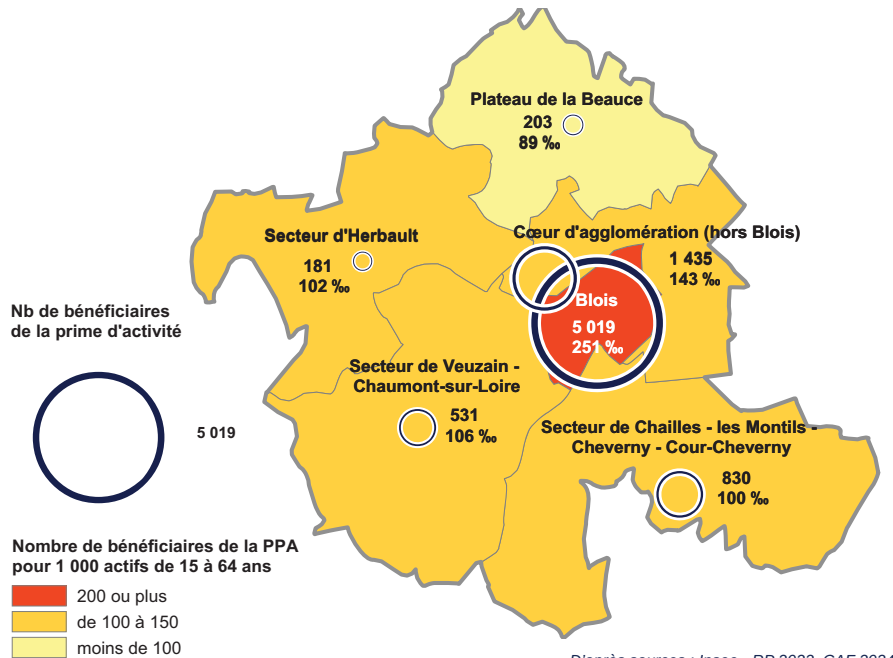
Des bénéficiaires majoritairement concentrés à Blois

> La prime d'activité (PPA) est une aide financière versée par la CAF destinée à encourager l'activité professionnelle et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs à revenus modestes.

> Blois concentre la **proportion la plus élevée de bénéficiaires** (251 pour 1 000 actifs) comparé au reste de l'agglomération et au département (respectivement 173 ‰ et 152 ‰). Cette sur-représentation s'explique par la **part importante d'emplois à temps partiel**, de **travailleurs alternant périodes d'emploi et de recherche d'emploi** (intérim, contrats courts...), ainsi que par le **poids des emplois faiblement rémunérés**.

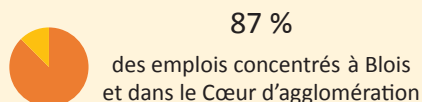
> Fin 2024, **751 allocataires du RSA** sur le territoire, ayant exercé une activité professionnelle au cours du dernier trimestre, **percevaient également la prime d'activité**.

Nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (PPA) en 2024 et ratio pour 1 000 actifs âgés de 15 à 64 ans



UNE REPRISE MODÉRÉE DE L'EMPLOI, UN CHÔMAGE CONTENU

Un volume d'emploi en légère hausse entre 2016 et 2022¹...



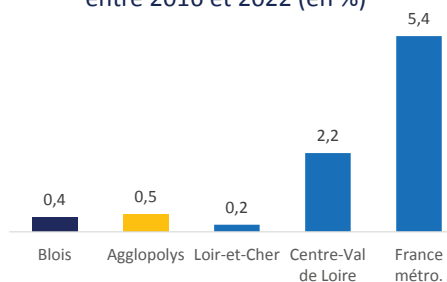
... après une période moins favorable

> Depuis 2012, l'agglomération a perdu 1 030 emplois, un recul légèrement plus marqué qu'à l'échelle départementale. Le territoire s'est néanmoins stabilisé, avec un nombre d'emplois en 2022 globalement similaire à celui de 2016.

> Blois, le Cœur d'agglomération et le secteur de Chailles - Les Montils - Cheverny - Cour-Cheverny enregistrent une hausse du nombre d'emplois depuis 2016, portée par la concentration des principales zones industrielles, des activités de services et du tourisme. À l'inverse, le secteur de Veuzain - Chaumont-sur-Loire a perdu un nombre important d'emplois sur la même période.

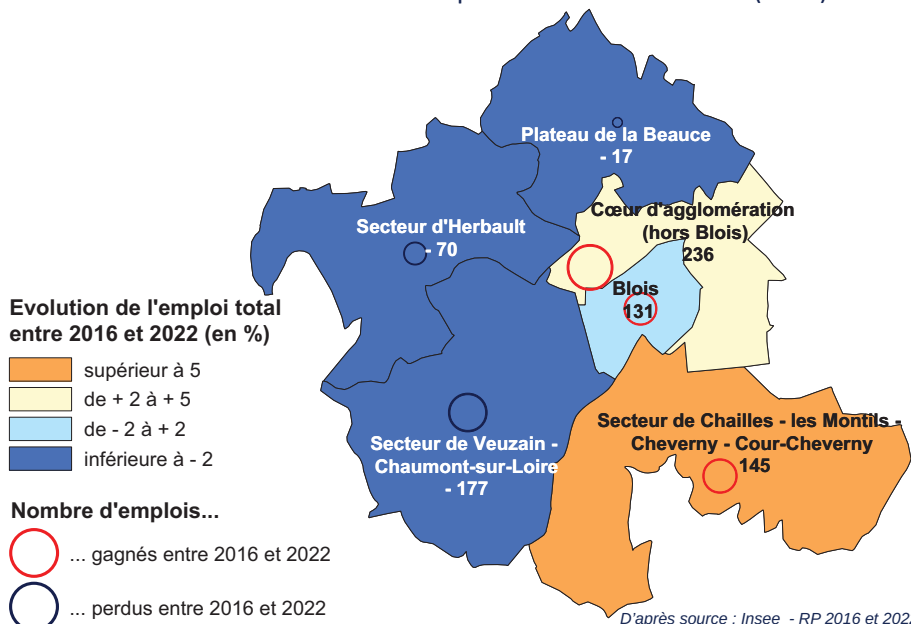
> Les données de l'URSSAF confirment une reprise de l'emploi salarié privé après un recul, avec 194 emplois perdus en 2023 et 259 créés en 2024. Ces gains restent toutefois modérés au regard des années 2021 et 2022, qui avaient enregistré des hausses nettement plus importantes (respectivement + 795 et + 546 emplois).

Évolution du nombre total d'emplois entre 2016 et 2022 (en %)



D'après source : Insee - RP 2016 et 2022

Évolution du nombre total d'emplois entre 2016 et 2022 (en %)



Carte de synthèse des principales évolutions de l'emploi depuis 2012



Dégradation de l'emploi...

- ... depuis le début des années 2010
- ... dans la période récente (pour l'emploi total) après une période plutôt favorable (2002-2009)

Amélioration de l'emploi...

- ... malgré un recul de l'emploi salarié privé depuis 2014
- ... Hausse de l'emploi total dans la période récente (2016-2022)
- ... Hausse de l'emploi total (2012-2022) et de l'emploi salarié privé depuis 2014

Nombre d'emplois dans une commune regroupant plus de 300 en 2022



Evolution de l'emploi total entre 2012 et 2022

- Hausse du nombre d'emplois
- Baisse du nombre d'emploi

D'après sources : Insee - RP 2012, 2016 et 2022, URSSAF 2014, 2019 et 2024

1 - Le recensement de population INSEE constitue la seule source disponible pour avoir une vision de l'emploi total. Le dernier millésime est donc 2022. Les données de l'URSSAF apporte un éclairage sur une période plus récente mais ne concernent que l'emploi salarié privé hors agriculture.

La proportion de salariés en emploi précaire diminue légèrement



4 845 salariés précaires¹ en 2022



- 2 % en 6 ans

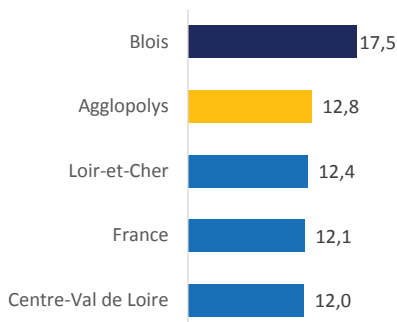
> Les salariés en **emploi précaire** représentent **12,5 %** des effectifs salariés, soit près de 5 000 personnes. Cette proportion légèrement supérieure aux moyennes régionale et nationale, tend néanmoins à reculer : le territoire compte **118 salariés en emploi précaire de moins** qu'il y a six ans.

> En 2022, les **femmes** représentent **51,3 %** des salariés en emploi précaire sur le territoire, soit 2 487 personnes. Ce **chiffre** est toutefois **en recul**, ave **150 personnes concernées en moins** depuis 2016.

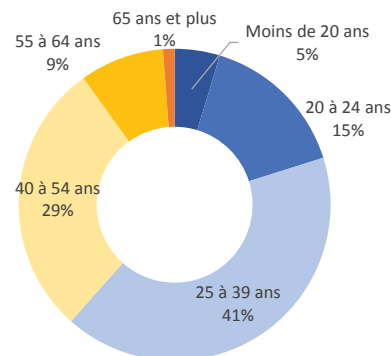
> **Blois concentre la plus forte proportion de salariés en emploi précaire**, représentant **17,5 %** des salariés de la **ville**. Plus d'un salarié précaire sur deux de l'agglomération y réside.

> Cette proportion est nettement plus modérée dans le nord et le sud du territoire.

Part des salariés en emploi précaire¹ parmi les salariés (en %)



Répartition des salariés en emploi précaire¹ par âge (en %)



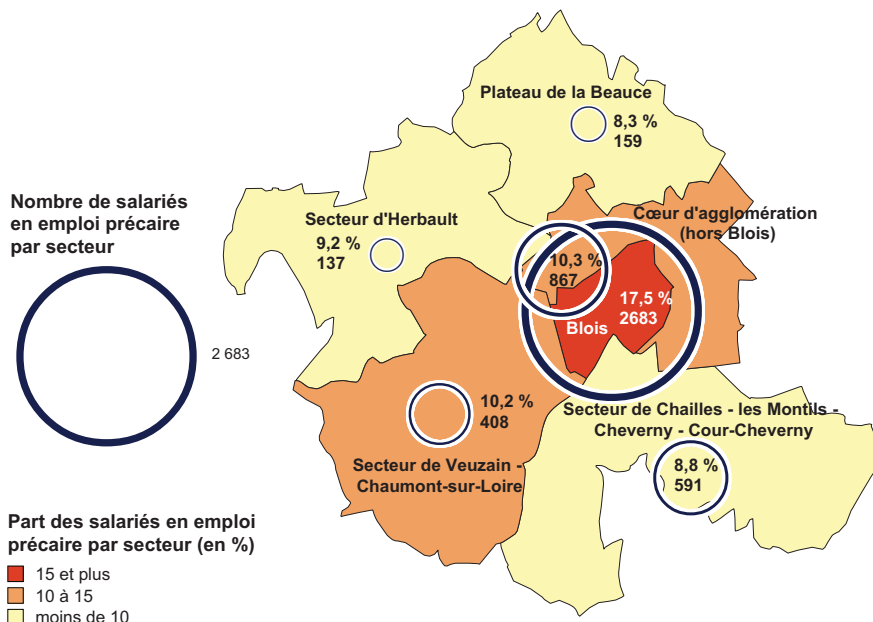
51,3 % de femmes en emploi précaire



- 6 % depuis 2016

D'après source Insee - RP 2022

Les salariés en emploi précaire par secteur



D'après source Insee - RGP - RP 2022

1 - Ne sont pas pris en compte, dans les chiffres de l'emploi précaire, les 1 580 apprentis, personnes en contrats de professionnalisation et stagiaires rémunérés qui représentent 3,7 % des actifs.

La loi pour le plein emploi induit une hausse récente du chômage

Le taux de chômage demeure modéré

> Globalement **la courbe du chômage de la zone d'emploi de Blois** (dont le périmètre dépasse celui de l'agglomération) **suit les tendances régionale et nationale**. Après près de 3 ans à un niveau très contenu, le taux a de nouveau augmenté (**+ 0,8 points en 3 ans**, comme au niveau national). Ces évolutions sont largement imputables à **l'inscription automatique, depuis janvier 2025, d'allocataires du RSA et de jeunes en parcours d'insertion** et à la réduction des sorties due au changement de règles de radiation. Notons toutefois que le taux s'accroît encore au derniers trimestre de l'année.

> Avec un **taux de 6,7 %** fin 2025, le **Blaisois** se maintient 1 point en dessous du niveau national, au **4^e rang des 19 zones d'emploi couvrant la Région** (rang 1 pour le taux le plus faible).

> **8 891 personnes** sont inscrites comme **demandeurs d'emploi fin 2025, soit 600 de plus en 1 an**. Sont principalement concernés par cette hausse les **demandeurs d'emplois de catégorie A¹** (n'ayant pas travaillé dans le mois) : **+ 10,2 % en un an**.

> **En 3 ans**, ce chiffre évolue de **+ 18,3 %** alors que, parallèlement, celui des **chômeurs** de catégories B et C, **alternant périodes d'emploi et de chômage**, se réduit (**- 3,6 % entre 2022 et 2025**).

Taux de chômage : 6,7 %*
Zone d'emploi de Blois au 4^e trimestre 2025



+ 0,5 point en 2025
+ 0,8 point en 3 ans

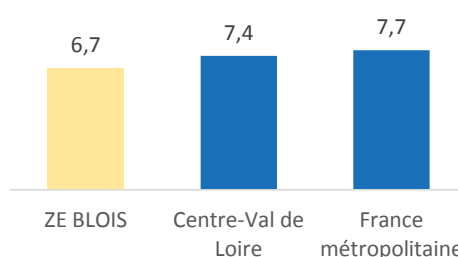
* Données provisoires pour le taux de chômage du 4^e trimestre 2025

8 891



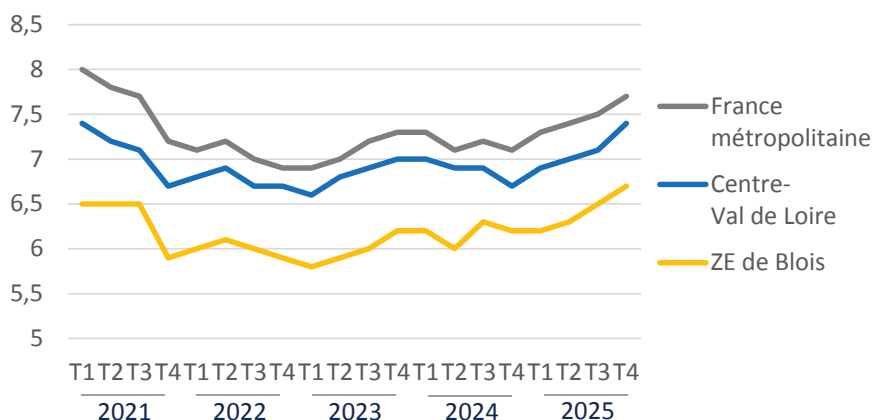
demandeurs d'emploi
de catégorie A, B ou C
au 31/12/2025

Taux de chômage au 4^e trimestre 2025 (en %)



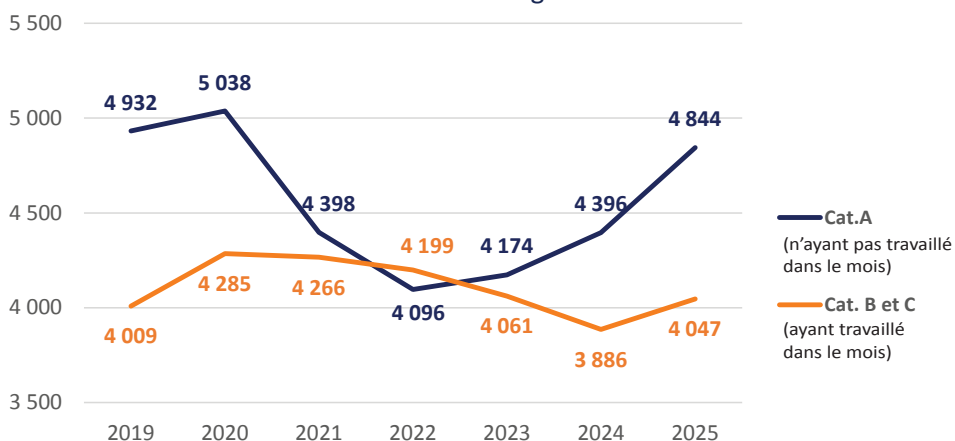
D'après sources : Insee - France Travail

Évolution comparée du taux de chômage (en %)



D'après sources : Insee - France Travail 2025

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi au 31/12 selon la catégorie



D'après source : france Travail DEFM au 31/12

1 - Catégorie A : correspond aux demandeurs sans emploi
Catégorie B : demandeurs ayant travaillé au plus 78 heures au cours du mois
Catégorie C : demandeurs ayant travaillé plus de 78 heures au cours du mois

Une hausse du chômage plus élevée en Cœur d'agglomération et dans le secteur d'Herbault

> La mise en oeuvre de la réforme se traduit par un fort accroissement des effectifs de **jeunes âgés de moins de 25 ans : + 27,2 % en 2025**. En 3 ans, près de 250 jeunes supplémentaires sont inscrits à France Travail (**864 au 31/12/2025 dont 6 sur 10 résidant à Blois**). On constate cependant que la **part de ces jeunes parmi l'ensemble des inscrits de catégorie A** est identique à celle observée en moyenne départementale. Elle apparaît **supérieure** dans la partie Ouest - Nord-Ouest du territoire, en particulier dans le **secteur d'Herbault**.

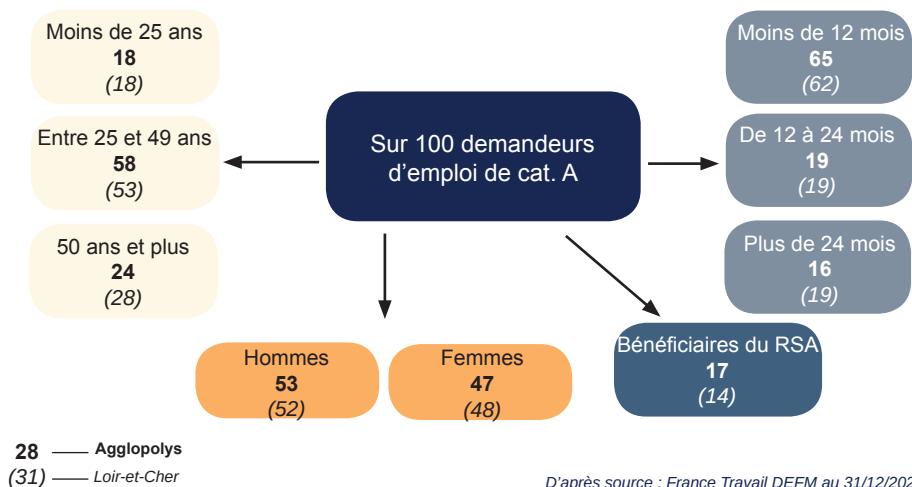
> L'inscription désormais automatique des bénéficiaires du RSA à France Travail a également gonflé cette catégorie (+ 10 % en 1 an ; 816 inscrits fin 2025). On relève une sur-représentation des bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi de Blois (21 % contre moins de 11 % dans tous des autres secteurs d'Agglopolys).

> Le **chômage de longue durée s'est aggravé**, avec 924 inscrits depuis 12 à 24 mois et 772 depuis plus de 2 ans. Il reste moins important que pour l'ensemble du Loir-et-Cher excepté à Blois, dans le Cœur d'agglomération et le secteur de Veuzain-Chaumont.

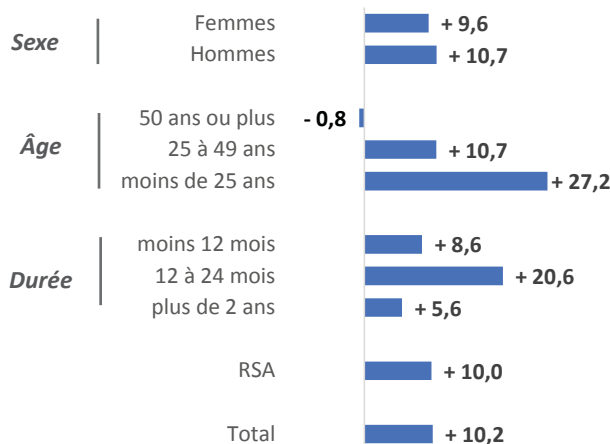
> La ville de Blois concentre **58 % des demandeurs d'emploi d'Agglopolys**, alors qu'elle ne regroupe que 42 % de la population active, révélant ainsi un déséquilibre territorial marqué.

> Le **Cœur d'agglomération** enregistre une **hausse de 13 % en 3 ans**. L'**indicateur de chômage**, désormais équivalent à celui du secteur de Veuzain-Chaumont, **y est néanmoins très inférieur à celui de Blois**. Le secteur d'Herbault reste en situation favorable malgré une hausse assez marquée.

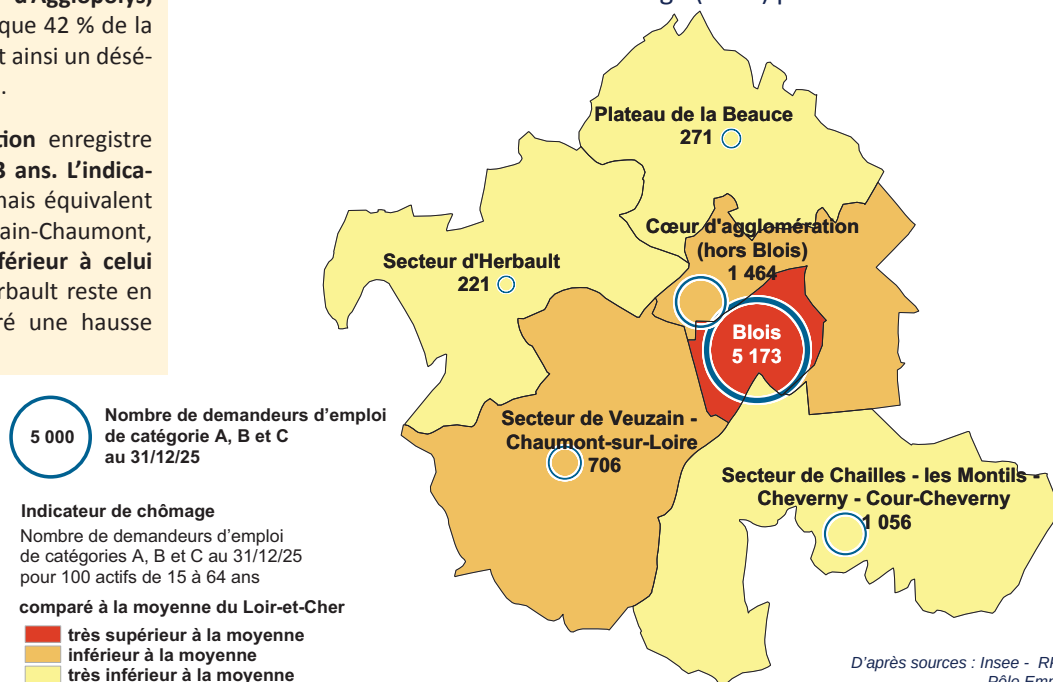
Profil des demandeurs d'emploi de catégorie A au 31/12/2025



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A selon leurs caractéristiques en 2025 (en %)



Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/2025 et indicateurs de chômage (en %) par territoire



UN CONSTAT DE FRAGILITÉ SOCIALE TOUJOURS D'ACTUALITÉ, DES RÉPONSES AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Le nombre d'allocataires du RSA n'a pas retrouvé son niveau pré-Covid

Légère hausse du nombre de bénéficiaires du RSA en 2024

> En 2024, le nombre de bénéficiaires du RSA a progressé de 2,3 %, soit 66 personnes de plus en un an, marquant une rupture après la légère baisse enregistrée entre 2020 et 2023, et renouant avec la tendance à la hausse observée entre 2018 et 2020.

> A la fin de l'année 2024, le territoire dénombre **2 887 foyers allocataires du RSA**. En incluant les **conjointes et les personnes à charge**, ce dispositif soutient près de **6 400 habitants**, ce qui représente environ **6 % de la population du territoire**.

Une forte proportion d'allocataires du RSA à Blois

> **8 allocataires du RSA sur 10 résident à Blois**. Cette forte concentration s'explique par la **présence de logements accessibles**, principalement au sein du parc social, ainsi que par le nombre de **structures d'hébergement d'urgence et d'accueil**.

> En dehors de Blois, les allocataires du RSA sont peu nombreux, à l'exception du Cœur d'agglomération et de la commune de Veuzain-sur-Loire.

2 887 foyers allocataires du RSA



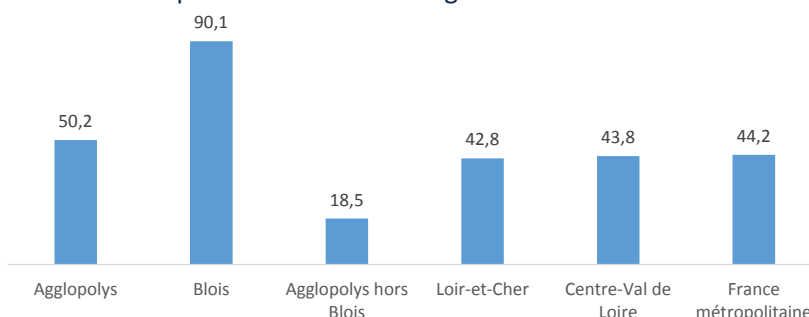
+ 2,3 %
en 2024

Près de 6 400 personnes couvertes¹



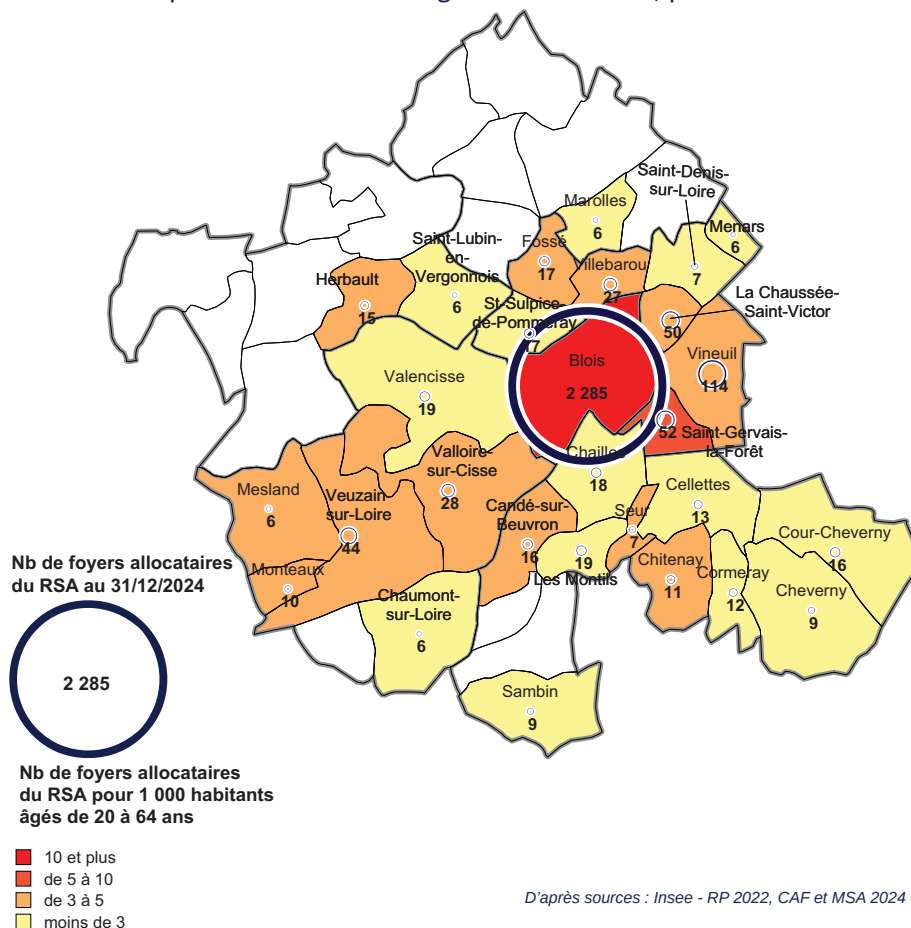
D'après sources : CAF, MSA 2024

Ratio du nombre d'allocataires du RSA au 31/12/2024 pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans



D'après sources : Insee - RP 2022, CAF 2024

Nombre d'allocataires du RSA au 31/12/2024 et ratio pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans, par commune²



1 - Les données relatives à la population couverte relevant de la MSA n'étant pas disponibles, elles ont été estimées en appliquant le ratio d'ayants-droit par allocataire relevant de la CAF au nombre d'allocataires relevant de la MSA (qui ne représentent que 2 % de l'ensemble des allocataires du territoire).

2 - Le nombre de bénéficiaires du RSA est collecté auprès de la CAF et de la MSA. Les données ne sont communiquées que lorsque l'effectif auprès de l'un des organismes est supérieur à 5. Il se peut, du fait du cumul des 2 sources de données, que quelques communes accueillant 5 bénéficiaires (ou légèrement plus) se soient glissées parmi celles soumises au secret statistique.



UN VIEILLISSEMENT DES D'ALLOCATAIRES DU RSA SUIVIS PAR LE CIAS DU BLAISOIS

... et une légère baisse du nombre d'allocataires

> Si le nombre d'allocataires du RSA accompagnés par les travailleurs sociaux du CIAS a diminué en 2024, leur profil a un peu évolué. Plus de la moitié des allocataires est isolée.

> Parallèlement, la part des 30-39 ans s'est réduite de 4 points. **Les seniors** représentent **près d'un allocataire suivi sur 4**.

> 57 % des allocataires du RSA suivis par le CIAS sont locataires, dont les 3/4 dans le parc social, et **24 % sont hébergés chez des parents ou amis**.

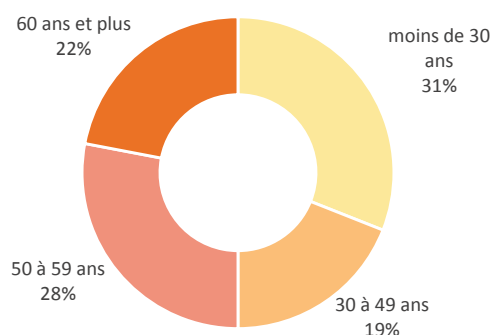
844 allocataires du RSA accompagnés par le CIAS en 2024
dont



63 % d'hommes

Profil des allocataires du RSA accompagnés par le CIAS en 2024

Répartition par âge



D'après source : CIAS du Blaisois

Différents **dispositifs** se sont développés au sein du territoire **pour offrir un accompagnement adapté aux personnes éloignées de l'emploi et accroître leurs chances d'insertion durable**, tant sur le plan professionnel que social. On peut

citer Agglopolys qui s'est engagé dans une expérimentation auprès des chômeurs de longue durée, ou les structures d'insertion par l'activité économique qui interviennent auprès de bénéficiaires du RSA, Chômeurs de longue durée, jeunes

en grande difficulté, personnes ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés, sortants de prison, etc.

De son côté, la Mission locale cible les publics jeunes.



TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Lancée en 2019 sur le territoire d'Agglopolys, l'initiative « Territoire zéro chômeur de longue durée » favorise l'insertion professionnelle des **habitants du quar-**

tier Ouest de Blois. Le projet est porté localement par l'entreprise **Yaka Blois qui propose des contrats à durée indéterminée au rythme de chacun**, centrés sur

des activités d'utilité locale : services de proximité, alimentation et réemploi.



24 participations
à des formations/ateliers
en 2024



67 personnes
en emploi au sein de Yaka
Blois (37) ou hors EBBE* (30)



70 personnes
en attente d'une solution d'emploi
(participation à des ateliers de redynamisation)

* EBBE : Entreprise Blaisoise à but d'emploi

Sur les 216 personnes suivies depuis mars 2020

D'après sources : Rapport d'activité 2024 d'Agglopolys

Une concentration des structures d'insertion et des salariés accompagnés sur Blois et le Cœur d'agglomération

Une baisse des salariés en insertion observée sur le territoire depuis 2024

> L'insertion par l'activité économique (IAE) permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé et/ou d'actions de formation.

> 12 des 21 structures (SIAE) du département sont localisées à Blois.

> Plus de 700 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié d'au moins un contrat de travail en 2025 (chiffre en recul pour la 2^e année consécutive). 87 % d'entre eux habitent à Blois.

> En effet, le public en insertion est dans l'ensemble un public peu mobile. L'association intermédiaire «Eclair au service du quotidien», qui proposait des permanences dans 6 communes d'Agglopolys, ne les assurent désormais qu'à Blois et Vineuil (ou hors agglomération). Les salariés en insertion proviennent des 2/3 des communes d'Agglopolys. Très peu habitent néanmoins sur l'arc Ouest - Nord-Ouest. La densité de population y est faible mais quelques communes enregistrent toutefois une proportion un peu plus élevée de bénéficiaires du RSA ou de chômeurs de longue durée.

> 344 salariés en insertion sont sortis du dispositif au cours de l'année 2025 (comme en 2024). Près de 2 sur 10 ont accédé à un emploi (CDD, CDI ou création d'entreprise) ; 1 sur 7 est entré en formation ou dans une autre structure (SIAE, ESAT par exemple) ou est parti en retraite. 1 sur 4 est en recherche d'emploi à l'issue de son parcours d'insertion.

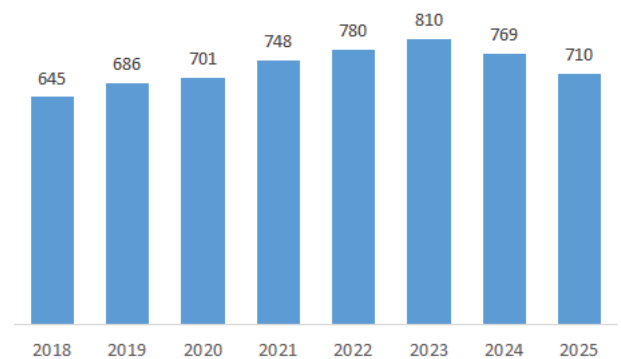
700*



salariés en insertion

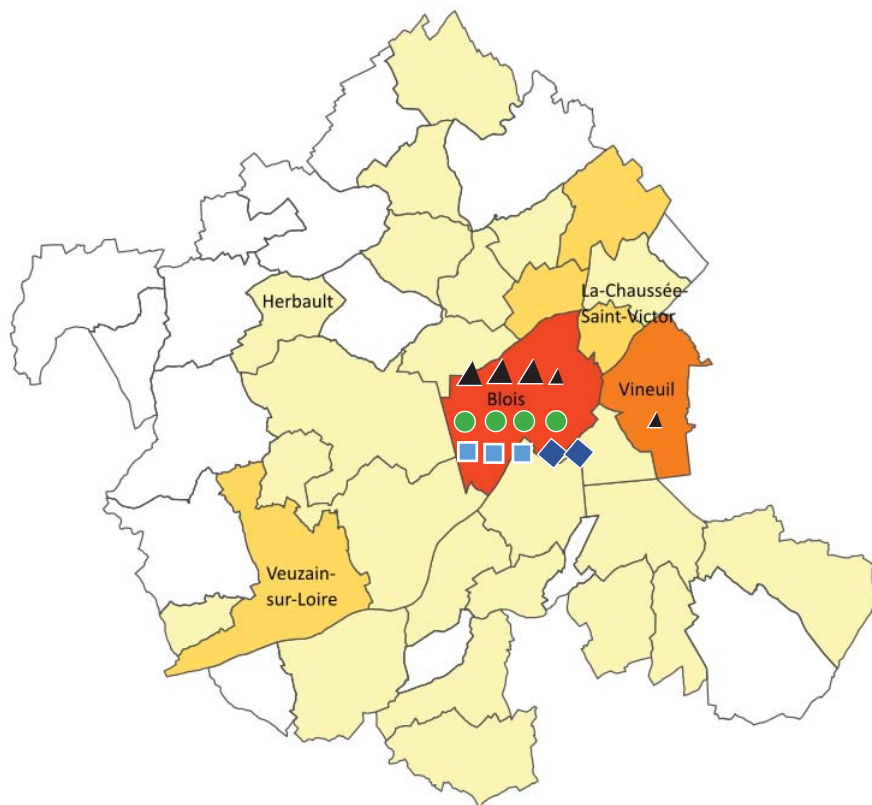
**Sont comptés ici les salariés et non l'ensemble des contrats au cours de l'année. Un salarié peut avoir plusieurs contrats dans l'année.*

Évolution du nombre de contrats des salariés en insertion résidant au sein du territoire d'Agglopolys

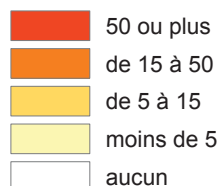


D'après sources : DDETSPP 41 ; SIAE

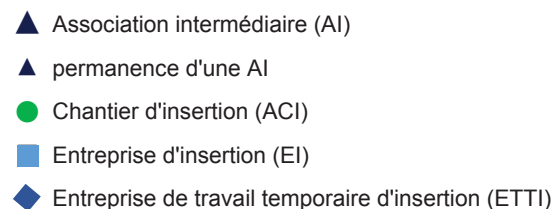
Répartition des salariés en insertion par commune en 2025



Nombre de salariés en insertion résidant au sein de la commune



Type de structures présente dans la commune



D'après sources : DDETSPP 41 ; SIAE

Une proportion de jeunes diplômés au-dessus des moyennes départementale et régionale

Une proportion de jeunes plus importante à Blois

> L'agglomération compte près de **12 500 jeunes âgés de 15 à 24 ans**, soit **12 % de la population du territoire**.

> Sur les dix dernières années, **Blois** enregistre une **hausse du nombre de jeunes** de cette tranche d'âge (+ 79), **ainsi que Chailles - les Montils - Cheverny - Cour-Cheverny (+ 64) et le Plateau de Beauce (+ 32)**, tandis que **le reste de l'Agglopolys en compte 200 de moins**.

> La ville de **Blois** concentre la plus forte proportion de jeunes du territoire : **15 % de ses habitants sont âgés de 15 à 24 ans**, contre moins de 10 % dans les autres secteurs. Cette spécificité s'explique par la présence d'une **offre de formation diversifiée**.

Des jeunes relativement insérés et diplômés

> La **part des actifs parmi les jeunes se maintient**. Ils représentent **42,7 %** des jeunes de 15 à 24 ans, avec une proportion **plus élevée dans le secteur du Plateau de la Beauce**.

> Sur les **1 787 jeunes du territoire ni en emploi ni en formation**, **62 % résident à Blois**, qui concentre un peu plus de la moitié de la population de la tranche d'âge. La ville compte **16 % de jeunes « non insérés »**, et **26 %** de ceux ayant quitté le système scolaire n'ont **aucun diplôme**.

> Avec **14,4 %** de jeunes non insérés, **Agglopolys apparaît en situation plus favorable que le département et la région**, pour lesquels cette part est supérieure à 15 %. Les jeunes non diplômés sont représentés de manière similaire au niveau de l'agglomération, du département et de la région. Toutefois, **la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur (26,3 %) est nettement plus élevée qu'en moyennes départementale et régionale** (respectivement 22,1 % et 23,8 %).

12 443



- 0,2 %
en 10 ans

jeunes de 15 à 24 ans résidant
au sein du territoire d'Agglopolys

26,3 % diplômés



d'un BAC+2 ou plus

dont jeunes en difficulté :

1 787

jeunes de 15 à 24 ans
non insérés

952 non diplômés

21,8 % des jeunes sortis
du système scolaire



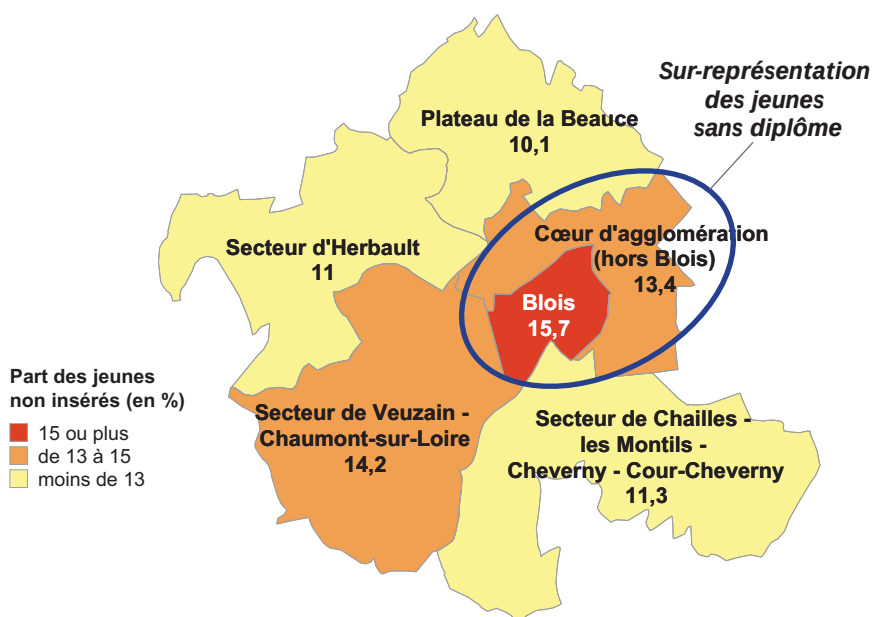
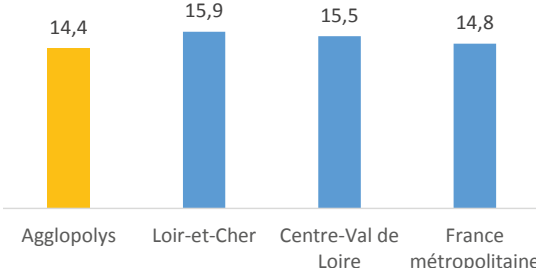
3 770 étudiants
de l'enseignement supérieur
dans l'agglomération



4 573 apprentis
en Loir-et-Cher

D'après source : Insee - RP 2012 et 2022, Enquête Observatoire - automne 2025, DARES - Janvier 2026

Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés par territoire en 2022 (en %)
(jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation)



D'après source : Insee - RP 2022

La **Mission Locale** exerce une mission de service public de proximité avec un **objectif** essentiel : **permettre aux jeunes de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion** (formation, emploi, logement, santé, mobilité, etc.). Elle accueille les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 29 ans si jeune RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

L'ensemble du territoire d'Agglopolys est couvert par la Mission locale du Blaisois.

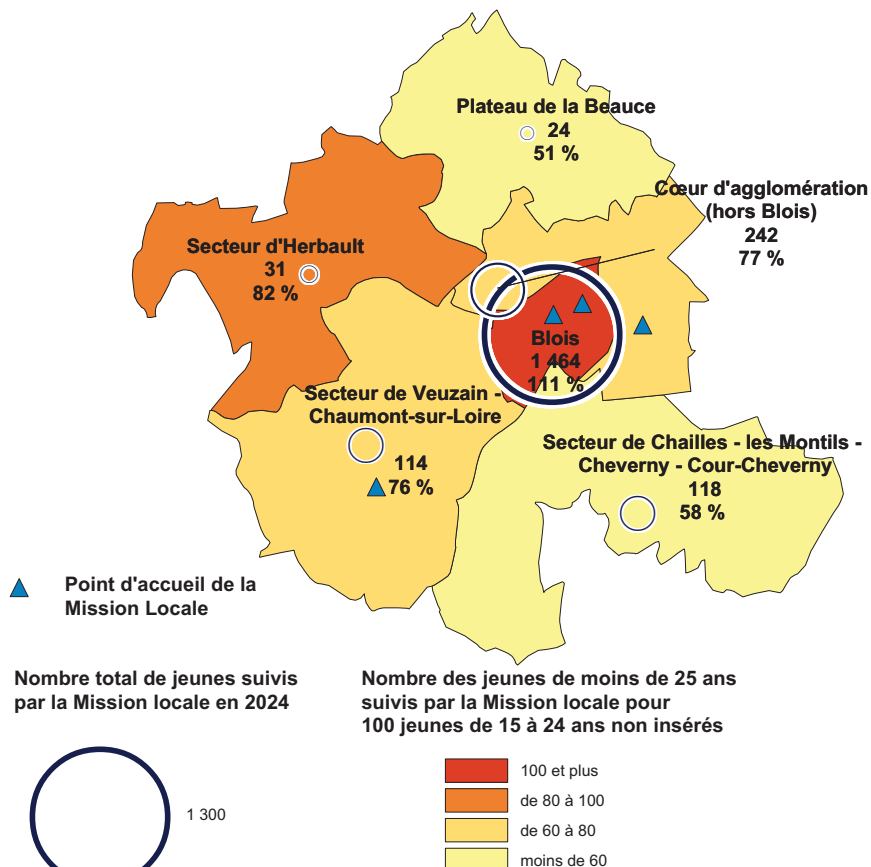
Près de 2 000 jeunes accompagnés par la Mission locale

> Le **nombre de jeunes suivis par la Mission locale** (principalement celle du Blaisois sur ce territoire) **a diminué de 9 % en deux ans**, soit 148 jeunes de moins. Pour autant, la structure bénéficie d'une excellente visibilité : le **ratio** entre les jeunes suivis¹ et le **nombre de jeunes non insérés** s'établit à **9 sur 10**, qui témoigne une **bonne identification de la structure par son public cible**.

> Ce **ratio** est **plus élevé à Blois** qu'en périphérie, ce qui s'explique par une **concentration plus forte de jeunes non insérés**. A l'inverse, le **Plateau de la Beauce** enregistre un **résultat nettement plus faible** : l'**éloignement géographique** d'une structure ou d'une permanence semble constituer un frein à l'accompagnement.

¹ - Ne sont pris en compte que les jeunes de moins de 25 ans, soit 86 % des jeunes suivis par les Missions locales, pour être rapproché du nombre de jeunes non insérés dont le nombre n'est connu que par âge quinquennal.

Nombre de jeunes suivis par la Mission locale par secteur en 2024 et ratio des moins de 25 ans pour 100 jeunes non insérés



D'après sources : Insee - RP 2022, Missions Locales 2024

PRÈS DE 1 000 SENIORS DE 80 ANS ET PLUS EN UNE DÉCENNIE

Un net accroissement des 65-74 ans parmi les seniors

Un vieillissement du Cœur d'agglomération

> La **population des 80 ans ou plus** connaît une **croissance soutenue**, avec un gain de plus de 260 personnes en six ans et près de 930 sur la dernière décennie. Cette **tendance est structurelle** et devrait **s'accroître dans les années à venir** : en effet, la tranche des **65-74 ans** a vu son effectif **fortement augmenter (+ 40 % en dix ans)**. Il faudra attendre une quinzaine d'années pour voir cette tendance se ralentir, voire s'inverser, avec l'arrivée de classes d'âge moins nombreuses, à l'exemple de celle des 60-64 ans (230 habitants de moins en 2022 qu'en 2012).

> En excluant la population dite « hors ménage » (personnes résidant en établissement), la **progression du nombre de seniors de 80 ans ou plus** concerne l'ensemble d'Agglopolys, à l'exception du Plateau de la Beauce. Cette dynamique est particulièrement marquée dans le **Cœur d'agglomération**, où l'effectif de cette tranche d'âge a **augmenté de 44 % en dix ans**.

> Bien que ces **seniors** soient **proportionnellement moins nombreux sur le territoire** (6,8 % de la population) qu'à l'échelle départementale (8,2 %) ou régionale (7,1 %), leur **progression y est nettement plus rapide**. Entre 2012 et 2022, l'effectif de cette classe d'âge a augmenté de 14,3 % sur l'agglomération, contre seulement 7,7 % en Loir-et-Cher et 9,2 % en Centre-Val de Loire.

6 700 habitants de 80 ans ou plus vivent à domicile

> Au sein du territoire, **6 700 habitants de 80 ans et plus vivent à domicile**. Parmi eux, **une personne sur deux réside seule**, soit 3 260 personnes concernées.

> Par ailleurs, **45 % vivent encore avec leur conjoint**, tandis que **4 % habitent avec un tiers** (enfants, proches, familles d'accueil, etc.).



7 400

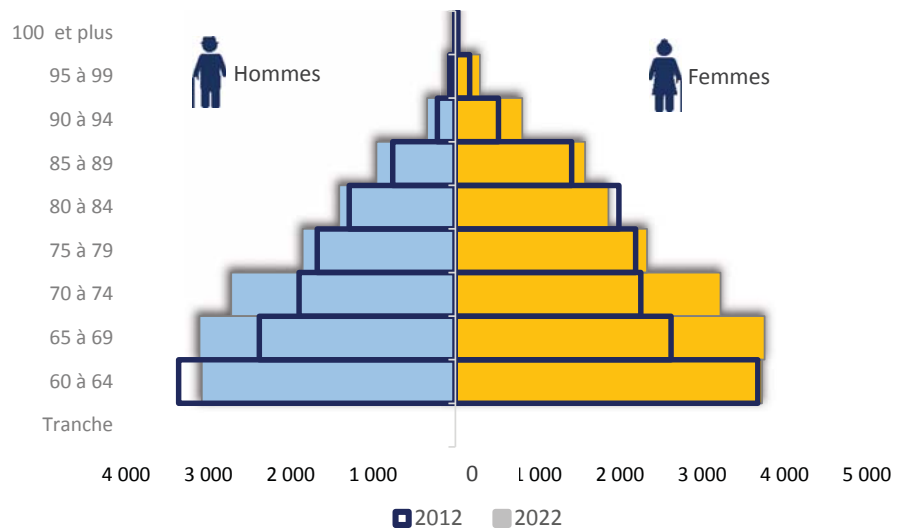
personnes sont âgées de 80 ans ou plus



+ 267

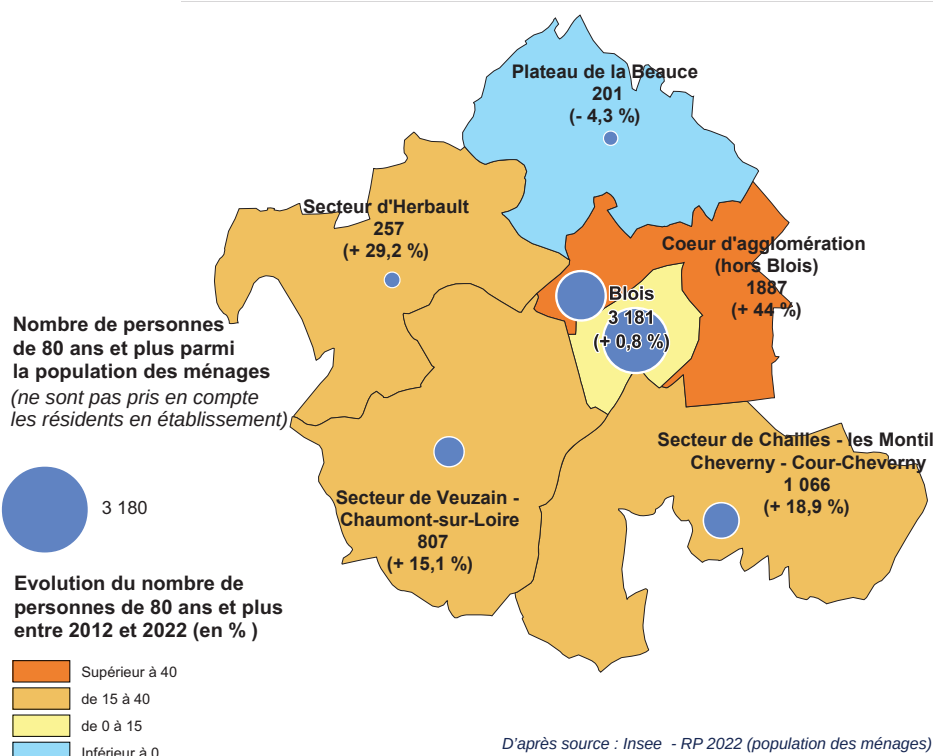
personnes âgées de 80 ans ou plus supplémentaires entre 2016 et 2022

Pyramides des âges des personnes de 60 ans et plus par âge quinquennal - comparaison 2012 et 2022 (en nombre)



D'après source : Insee - RP 2012 et 2022

Nombre de personnes de 80 ans ou plus par territoire en 2022 (hors personnes en établissement) et évolution 2012 - 2022 (en %)



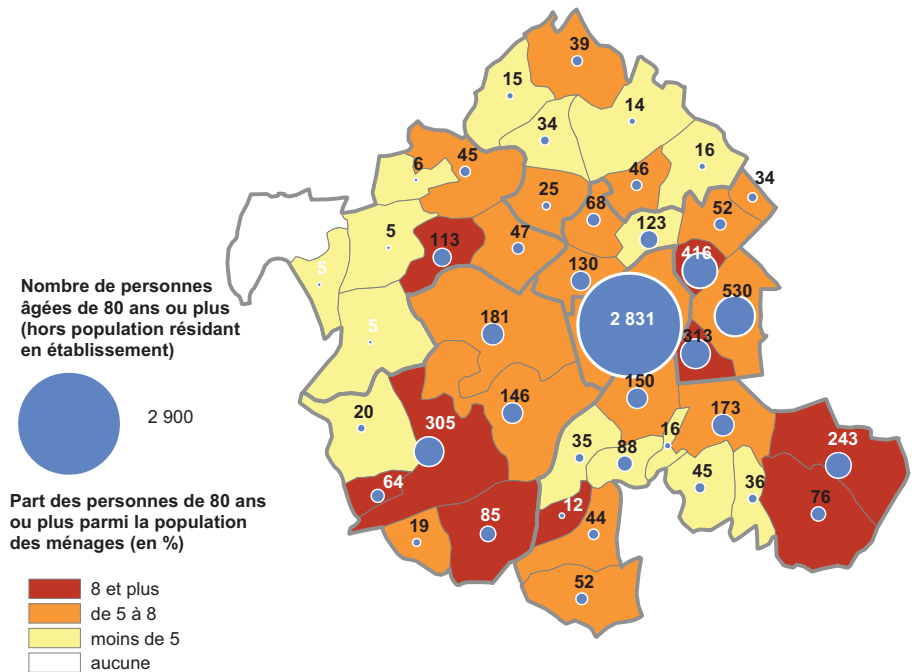
D'après source : Insee - RP 2022 (population des ménages)

Le sud du territoire : une population plus âgée

> Une concentration plus élevée de **personnes âgées de 80 ans et plus** est observée notamment dans les communes situées au **sud du territoire**, ainsi qu'à **Saint-Gervais-la-Forêt, la Chaussée-Saint-Victor et Herbault**.

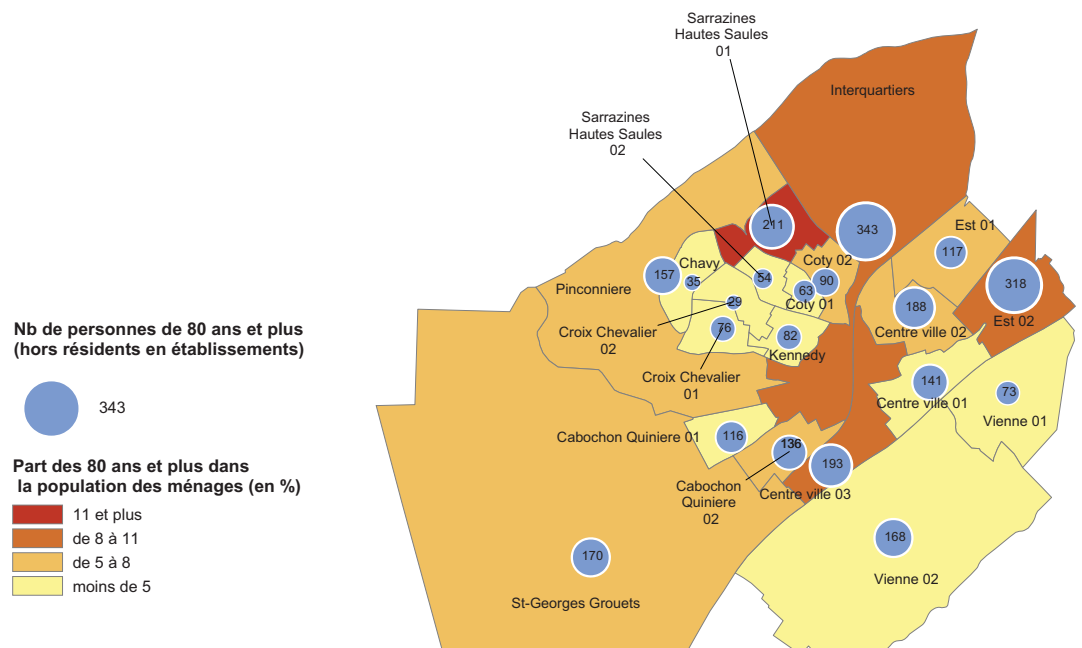
> Certains **quartiers de Blois** concentrent également une **part importante de seniors**, notamment la partie nord du quartier Sarrazines-Hautes-Saules, une partie du centre-ville et des quartiers Est, ainsi que le secteur des Provinces.

Répartition des personnes de 80 ans ou plus par commune en 2022
(hors personnes en établissement)



D'après source : Insee - RP 2022

Part des personnes de 80 ans ou plus dans la population
Blois par IRIS en 2022 (hors personnes résidant en établissement)



D'après source Insee - RP 2022

Une partie des ménages âgés en situation de précarité

Une précarité plus marquée chez les 60-74 ans résidant à Blois

> La **situation financière des personnes âgées d'Agglopolys** apparaît **plus favorable** qu'en moyenne nationale. Le taux de pauvreté y est nettement inférieur : il s'établit, en 2021, à 9,5 % pour les 60-74 ans (contre 11,5 en France) et 8 % pour les 75 ans et plus, soit un écart de 3 points avec la France métropolitaine.

> La **pauvreté touche donc davantage les « jeunes » seniors (60-74 ans)** que leurs aînés. Les **situations de précarité chez les 75 ans et plus** sont d'ailleurs **deux fois moins fréquentes que dans l'ensemble de la population** du territoire.

> L'actualisation 2023 de ces données n'est disponible qu'à partir de l'échelon départemental. Les observations restent semblables à celles de 2021.

> Suivant la dynamique observée pour l'ensemble des ménages, **Blois concentre une part importante de la précarité des seniors**. Le phénomène est particulièrement critique pour les **ménages de 60 à 74 ans**, dont le **taux de pauvreté atteint 17 %**. Ce niveau de fragilité est presque deux fois supérieur à la moyenne de l'agglomération, ce qui souligne une **disparité sociale forte entre la ville-centre et sa périphérie**.

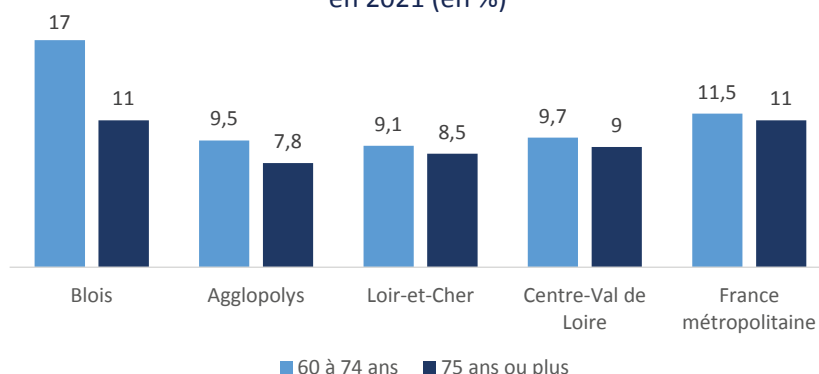
Une forte proportion de bénéficiaires du minimum vieillesse à Blois

> En 2025, l'agglomération comptait **879 bénéficiaires du minimum vieillesse**, soit un taux de **36 allocataires pour 1000 personnes âgées de 65 ans et plus**. Ce chiffre place le territoire dans une **situation plus favorable qu'à l'échelle nationale**, qui s'établit à 49 %.

> Blois concentre les fragilités sociales avec près de 80 % des allocataires du territoire. Le taux atteint 71 pour 1 000 habitants de 65 ans et plus, soit près de 3 fois la moyenne départementale.

> Le nombre de bénéficiaires a fortement augmenté ces dix dernières années au sein de l'agglomération : on dénombre près de 400 personnes concernées en plus en 2025.

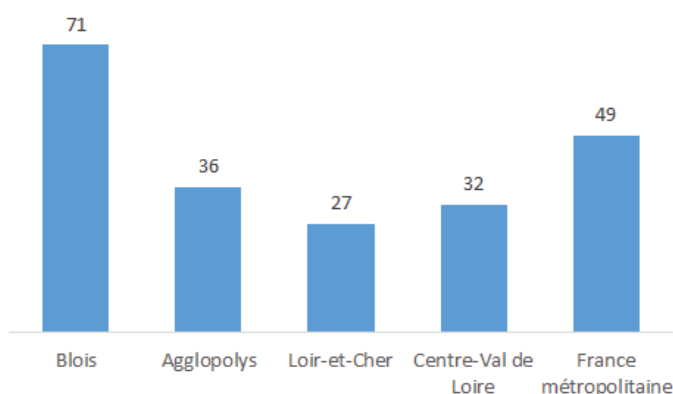
Taux de pauvreté des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus en 2021 (en %)



NB : Les personnes sans domicile ou vivant en institution (maison de retraite, foyer, prison...) ne sont pas comptabilisées.

D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichiers FiLoSoFi 2021

Part des bénéficiaires du minimum vieillesse au 31/12/2025 parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus (en %)



Commune	Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse	Part des bénéficiaires du minimum vieillesse parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus (en ‰)
Blois	690	71
Chailles	10	15
Cour-Cheverny	10	12
La Chaussée-Saint-Victor	12	9
Veuzain-sur-Loire	29	29
Vineuil	52	24
Agglopolys	879	36

NB : Les données relatives au minimum vieillesse ne sont disponibles que pour six communes du territoire.

D'après sources : Insee - RP 2022, CNAV 2025

Une offre diversifiée de services pour favoriser le maintien à domicile des seniors

Près d'un bénéficiaire de l'APA sur quatre en situation de grande dépendance

> Fin 2024, le territoire recense **1 660 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA à domicile)**, soit 15 % de la population des 75 ans et plus résidant hors établissement.

> Si Blois concentre à elle seule **45 % des allocataires de l'APA de l'agglomération**, l'analyse géographique révèle des disparités territoriales : le **secteur de Veuzain - Chaumont-sur-Loire** se distingue ainsi par une proportion plus élevée, atteignant **18 %**. Cela peut être expliqué par un possible isolement géographique.

> Près d'un bénéficiaire sur quatre, soit **390 personnes vivant à domicile**, est en situation de grande dépendance (évaluées en GIR 1 ou 2).

> Ces situations de grande dépendance varient fortement selon les secteurs. Le **Cœur d'agglomération** en compte six fois plus que le secteur d'Herbault alors même que ses bénéficiaires sont légèrement plus jeunes (57 % des 85 ans ou plus, contre 63 % dans le secteur d'Herbault). Cet écart suggère que l'âge n'est pas l'unique déterminant.

Une offre davantage diversifiée de services d'aide et d'accompagnement à domicile

> Pour répondre à ces besoins, le territoire s'appuie sur **21 Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)** intervenant auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, dont le service dédié du CIAS.

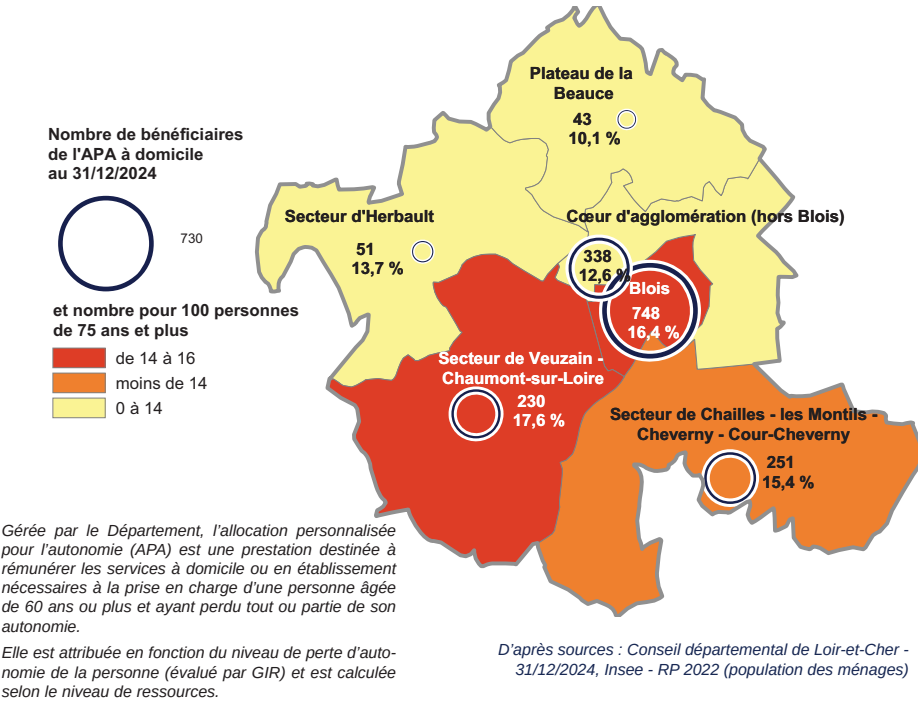
> Blois en regroupe le plus grand nombre mais on relève la présence de SAAD dans 6 autres communes.

> L'ensemble du territoire est couvert mais l'offre est beaucoup plus resserrée hors Blois et sa périphérie immédiate.

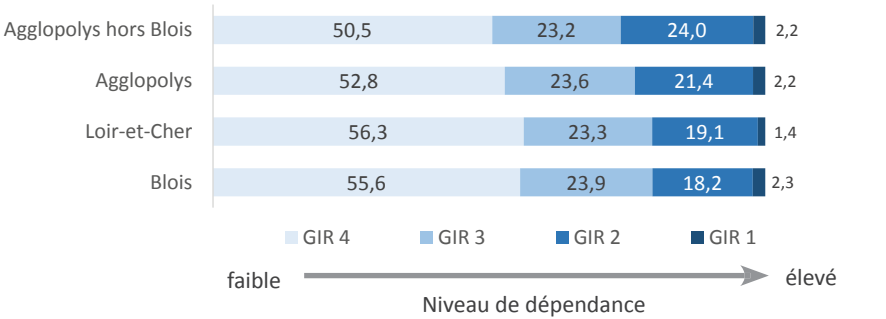
> 16 SAAD (en regroupant ADMR) interviennent sur tout ou partie des communes d'Agglopolys, dont 2 SAAD d'Indre-et-Loire (non mentionnés dans le tableau).

* Il s'agit du territoire défini lors de l'agrément et non le territoire effectif d'intervention

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile en 2024 par secteur et part pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus



Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR (en %)



Les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) localisés à Blois

Services d'aide et d'accompagnement à domicile	Nb de communes du territoire d'intervention*
Adelys	6
A2L	43
ADMR	43
Asap	Blois
Amabilis (Auxi'Life Europe)	43
Centre Services Blois	24
CIAS du Blaisois	8
A2micile Région Centre	43
Familles Rurales - Asso de Services à la Personne	43
Free Dom	22
O2 Blois	43
Vitalliance	43

localisés en Loir-et-Cher hors Blois

Commune	Services d'aide et d'accompagnement à domicile	Nb de communes du territoire d'intervention*
Candé-sur-Beuvron	Quiétude services	3
La Chaussée-St-Victor	Amapa Ohsmose	18
Saint-Gervais-la-Forêt	Adhap	13
Veuzain-sur-Loire	Maison des Services ADMR de Onzain	14
Vineuil	Maison des Services ADMR du Blaisois - Vineuil	18
Mer	Assad	2
Romorantin-Lanthenay	Humanidom	Blois



L'ACTIVITÉ DE SOUTIEN À DOMICILE DU CIAS DU BLAISOIS

Des difficultés de recrutement qui génèrent une réduction de l'activité d'aide à domicile du CIAS

> Par l'action des auxiliaires de vie, ce service apporte son soutien aux personnes âgées et handicapées, en lien avec leur entourage, afin de leur permettre de rester à domicile. **L'essentiel de son activité est centré sur Blois (77 % des heures effectuées).**

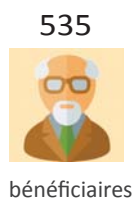
> Comme chez l'ensemble des prestataires, le nombre d'heures effectuées par le service tend à se réduire en raison des difficultés importantes de recrutement d'auxiliaires de vie comme de soins.

> Au total, **535 personnes** ont été servies en 2024 (contre 409 l'année antérieure). **3 personnes sur 4 vivent seules à leur domicile** et la **moyenne d'âge** atteint **82 ans**.

> **27 % des bénéficiaires servis (soit 110 personnes) bénéficient d'un tarif social avec un reste à charge minime.**

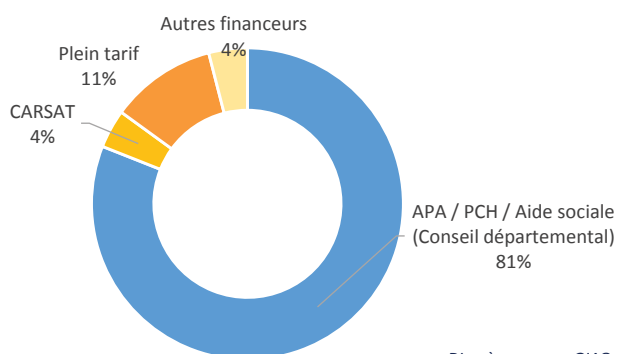
> 81 % des heures ont été effectuées dans le cadre du dispositif APA ou de la Prestation de compensation du handicap (PCH).

L'aide à domicile en 2024



- 2,5 % en un an

Répartition des heures de soutien à domicile effectuées par le CIAS en 2024 selon les financeurs



D'après source : CIAS du Blaisois

Les bénéficiaires d'actions menées par le CIAS en 2024 dans le domaine des services à domicile

Nombre de bénéficiaires par type de service en 2024



Type de service

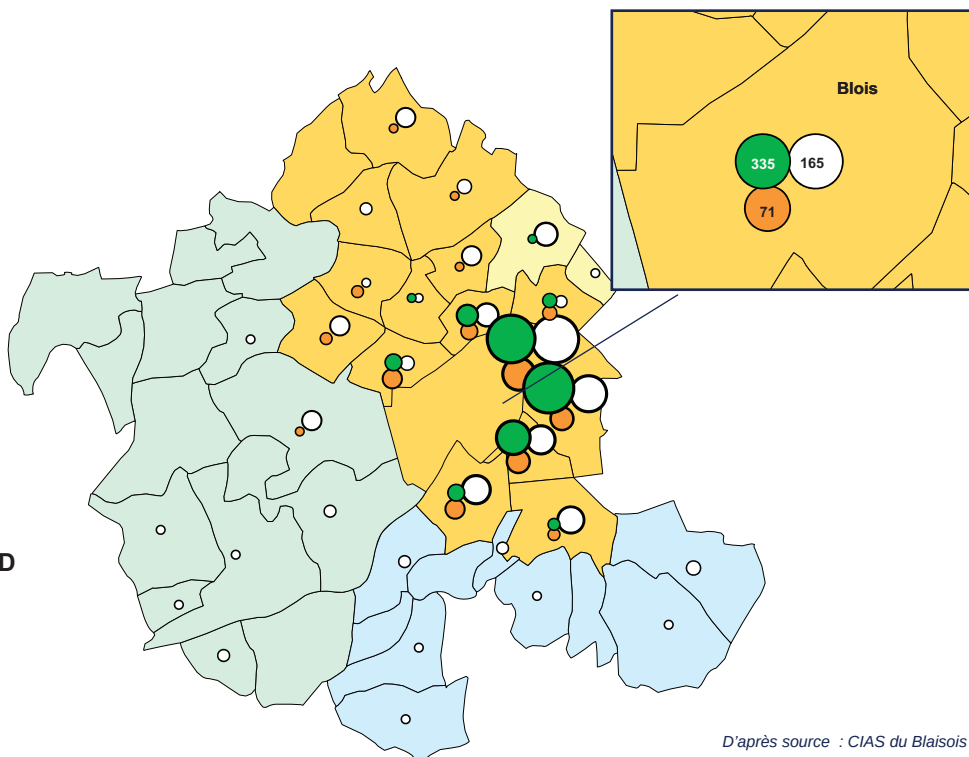
Aide à domicile Repas à domicile



SSIAD (service de soins infirmiers à domicile)

Secteurs d'intervention des SSIAD

- ADMR de la Cisse
- ADMR Ouest Sologne
- ASSAD
- CIAS du Blaisois



D'après source : CIAS du Blaisois

La moitié des personnes suivies par le SSIAD du CIAS en situation de grande dépendance

Le territoire d'intervention des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est déterminé par l'ARS. Le CIAS du Blaisois peut intervenir sur 17 communes d'Agglopolys, les autres communes étant couvertes par 3 autres SSIAD (2 associations locales ADMR et l'ASSAD). Ils ont pour mission d'assurer les soins d'hygiène et la veille sanitaire afin de prévenir la dégradation de l'état de dépendance des patients.

> Le SSIAD du CIAS est composé d'aides-soignants encadrés par infirmiers-coordonateurs. Sa capacité d'accueil est de **130 places pour personnes âgées et 9 pour personnes en situation de handicap**. 49 % des personnes aidées par le SSIAD du CIAS sont en grande perte d'autonomie.

Les repas à domicile : une activité qui se maintient sur le territoire

Ce service est proposé par de multiples prestataires, auprès desquels les données n'ont pas été recueillies. Le CIAS n'assure qu'une partie de l'activité mais ce service est disponible sur l'ensemble des communes d'Agglopolys. Il permet d'agir en prévention en assurant une veille du fait du lien quotidien avec le chauffeur lors de la livraison. Une attention particulière est par ailleurs portée à la qualité des repas afin de **prévenir de la dénutrition et des déséquilibres alimentaires**

> La baisse d'activité observée depuis plusieurs années ralentie en 2024. L'activité globale **se développe à Blois (+ 8,6 %)** ; elle est en légère baisse hors de la ville centre (-1,4 %). **Plus de 4 bénéficiaires sur 10 résident hors Blois.**

> Au total, le **service a été assuré dans 32 des 43 communes.**

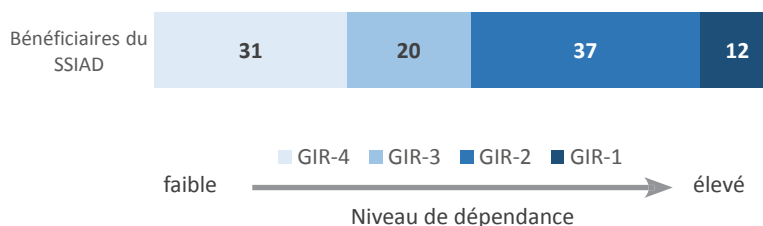
> Le fonctionnement et les tarifs sont souples et s'adaptent à toutes les situations : perte d'autonomie, besoin ponctuel suite à un problème de santé. 10 % des bénéficiaires optent pour 2 repas quotidiens, 78 % pour le midi uniquement. 10 % ont recours à des menus correspondant à un régime spécifique.

L'activité du SSIAD en 2024



D'après source : CIAS du Blaisois

Répartition des bénéficiaires du SSIAD du CIAS du Blaisois en 2024 selon leur niveau de perte d'autonomie (en %)



D'après source : CIAS du Blaisois

Les repas à domicile servis en 2024



D'après source : CIAS du Blaisois

> **L'ADMR de la Cisse**, dont le périmètre d'intervention est entièrement sur le territoire d'Agglopolys, a distribué près de 13 500 repas en 2021. L'association intervient également auprès des personnes malades avec l'Équipe mobile Alzheimer (EMA) et le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

> En 2025, l'**ADMR du Nord Blaisois** a réalisé 43 000 heures de service à la personne auprès de 442 bénéficiaires (14 communes), tandis que l'**ADMR du Sud Blaisois** a comptabilisé 21 000 heures pour 172 personnes (4 communes). Les deux structures font face à plusieurs défis majeurs : crise du bénévolat, difficultés de recrutement et hausse des coûts de carburant.

D'après source : La Nouvelle République

Une offre d'hébergement intermédiaire

- > Le territoire dispose de 3 **résidences autonomie** : les résidences **Barbara et Lumière à Blois**, gérées par le **CIAS du Blaisois** (regroupant près de 130 logements) et la **MARPA de Monteaux** (20 logements, un appartement découverte permettant aussi de l'accueil temporaire).
- > Ces établissements d'habitat collectif

sont réservés aux personnes âgées autonomes et indépendantes, constituant ainsi une offre d'accompagnement à mi-chemin entre le domicile et l'établissement d'hébergement.

- > Le **CIAS** propose des **appartements meublés et équipés pour des séjours temporaires**, permettant aux personnes de découvrir la vie en résidence ou de se rétablir après une hospitalisation. Ces hébergements, accessibles pour une durée maximale de 3 mois, ont accueilli 26 personnes en 2024.

> Le dispositif comprend également une chambre d'hôte, offrant aux résidents la possibilité d'héberger leurs proches lors de leurs visites.

- > Parallèlement, s'est développée une offre de **résidences services seniors (5 à Blois et 1 à Chailles) et plusieurs petites unités d'habitat inclusif ou partagé** comme les Bois Vert à Cour-Cheverny, Age & Vie à Cellettes ou Albizia à Saint-Gervais-la-Forêt ou encore le Patios à Vineuil. Plusieurs projets sont en cours par ailleurs.



101 PERSONNES LOGÉES AU SEIN DES 2 RÉSIDENCES GÉRÉES PAR LE CIAS

- > L'âge moyen est de **82 ans**.

> Le CIAS organise au sein des 2 résidences des **ateliers de prévention de la perte d'autonomie ouverts à tous les retraités** habitant dans une commune d'**Agglopolys** moyennant une adhésion de 20 euros (gym douce, motricité, mémoire, nutrition).

L'accueil au sein des 2 résidences seniors du CIAS en 2024



124
appartements



101
résidents



20
nouveaux résidents

D'après source : CIAS du Blaisois

Des dispositifs pour les aidants

- > **2 accueils de jour** permettent aux **personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté, vivant à domicile**, d'être accueillies dans un lieu de vie adapté une ou plusieurs journées par semaine..Ils

contribuent ainsi à préserver et maintenir l'autonomie des personnes accueillies et proposent parallèlement une **solution de répit pour l'aidant**, lui apportant soutien et conseils.

- Les Myosotis à Blois, géré par le Centre hospitalier. 1 955 séjours y ont été enregistrés en 2024 (8 % de moins que l'année précédente) ;

- La Chryslide à Vineuil, géré par le CIAS.

- > Fin 2018, le CIAS a ouvert la Plateforme de répit – Blois Val de Loire dont les missions consistent à soutenir, orienter, organiser du répit à domicile, proposer des sorties aux aidants et travailler à coordonner les réponses existantes.



ACCUEIL DE JOUR DE LA CHRYSALIDE

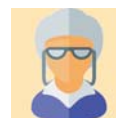
- > Le **taux d'occupation** élevé de la Chrysalide est globalement constant (capacité de 14 places). 87 personnes y ont été accueillies en 2024..

- > Plusieurs animations ont été proposées au cours de l'année 2024 (repas à thème, animation en jardinerie, goûter partagé...).

87 bénéficiaires de l'accueil de jour «la Chrysalide» en 2024



dont **26 %** à Blois



près de **2/3** sont des
femmes

D'après source : CIAS du Blaisois



PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT BLOIS-VAL DE LOIRE

- > Créer en 2021, le service «Aide aux aidants» s'est progressivement étoffé, notamment avec l'ouverture en 2022 du Café des aidants offrant un espace d'échange et de partage. En 2024, on dénombre 105 participations.

- > L'année 2024 a été marquée par le lancement d'un parcours de formation gratuit destiné aux aidants, leur permettant d'analyser les situations du quotidien et de mieux appréhender leur rôle auprès de la personne aidée.

709 interventions de répit en 2024



1 702 heures de
répit à domicile



+ 25 %
en 2024



179 rendez-vous de soutien
(49 aidants concernés)

D'après source : CIAS du Blaisois

Une offre locative partagée entre public et privé

> A l'extérieur de Blois, la propriété est la norme (80 % des ménages) et l'habitat individuel prédomine largement, représentant 91 % des résidences principales (et 82 % dans le Cœur d'agglomération).

Près de **10 300** logements sociaux
dont **82 %** localisés à Blois

Observatoire de l'Économie et des Territoires - 03/2026

Performances énergétiques du parc résidentiel et vulnérabilité : des situations contrastées entre espaces urbains et ruraux

Une forte proportion de logements anciens en dehors du noyau urbain

> Selon les données de l'ADEME (à partir des DPE renseignés lors de la vente ou de la location d'une maison ou d'un appartement à partir de juillet 2021), la part des logements disposant d'un **diagnostic de performance énergétique (DPE) classé en E, F ou G** s'élève à **30 %** sur le territoire d'Agglopolys, un niveau légèrement inférieur à la moyenne régionale (32,4 %).

> Cette **part** est **nettement supérieure** sur les secteurs de **Plateau de Beauce, Herbault** ; elle concerne la moitié des logements sur les secteurs de **Veuzain et Chaumont-sur-Loire**. Ces trois secteurs concentrent un **parc de logement de relativement ancien** (construit avant 1946), ce qui peut expliquer la proportion élevée de logements énergivores.

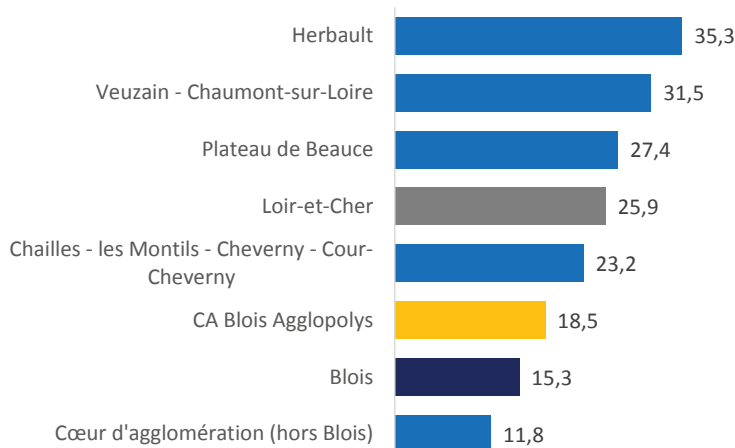
> Dans le **parc locatif social**, seuls **12,8 %** des logements disposent d'un DPE classé en E, F ou G sur le territoire d'Agglopolys en 2025 (19,4 % sur le département).

23 % des ménages en situation de vulnérabilité énergétique en Loir-et-Cher

> Selon une étude de l'INSEE parue en 2025, **21,2 % des ménages de Centre-Val de Loire seraient en situation de vulnérabilité énergétique** pour le logement en 2021 (23,3 % en Loir-et-Cher). Les ménages vivant dans les grandes agglomérations de l'axe ligérien apparaissent moins exposés dans l'ensemble à la vulnérabilité énergétique. Près de **17 % des ménages d'Agglopolys** sont concernés.

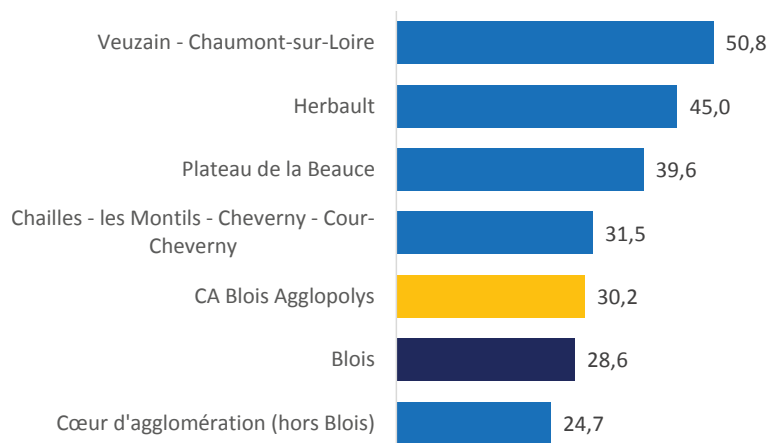
> En **milieu rural**, la vulnérabilité énergétique est principalement liée à des dépenses énergétiques plus élevées, notamment en raison de **logements plus anciens, de grandes tailles et individuels**. En **milieu urbain**, elle s'explique davantage par des **revenus plus modestes** (le niveau de vie des ménages étant moins élevé que celui des milieux ruraux).

Part des résidences principales construites avant 1946 (en %)



Source : Insee - RP 2022

Part des logements énergivores : appartements et maisons ayant un DPE classé en E, F ou G (en %)



Source : ADEME, après juillet 2021

Selon l'INSEE : « Un ménage est en situation de vulnérabilité énergétique s'il ne fait pas partie des 25 % des ménages les plus aisés et si le rapport entre sa dépense énergétique pour un usage conventionnel du logement qu'il occupe et son revenu, rapport appelé taux d'effort énergétique, dépasse un certain seuil. Ce seuil est fixé au double du taux d'effort médian. Avec les revenus et les prix 2021, le seuil de vulnérabilité s'établit à 9,2 % ».



17 % des ménages d'Agglopolys en situation de vulnérabilité énergétique pour le logement en 2021

Montant médian par an des dépenses énergétiques en **Loir-et-Cher** en 2021 par ménages :

1 770 € /an

C'est 60 € de plus par rapport à la région Centre-Val de Loire

Source : « Un ménage sur cinq en situation de vulnérabilité énergétique pour le logement » - Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 128 • Juin 2025

Locataires du parc social : disparités selon les territoires

Concentration de personnes isolées dans le parc social blésois

> Le **parc social blésois** se distingue par une **offre plus adaptée aux petits ménages** : 19 % du parc est constitué de T1 ou T2, contre seulement 13 % dans le reste de l'agglomération. La **ville-centre accueille une part importante de personnes seules** : **plus d'un ménage sur 2** ; **43 % des locataires du parc social**, soit 7 points de plus que dans les autres communes.

> L'isolement se reflète dans la demande : les **personnes seules** captent **39 % des attributions** à Blois (pour 48 % de demandes), contre seulement **27 % en périphérie** (pour 46 % de demandes), **faute de petits logements suffisants**.

> A **Blois**, **plus d'un locataire social sur trois est âgé de 60 ans ou plus**, une proportion légèrement supérieure au reste de l'agglomération. Ils sont cependant peu nombreux parmi les nouveaux arrivants : **8,6 % des entrants**, contre 11,1 % dans les autres communes.

Familles monoparentales : une demande accentuée en périphérie

> En dehors de Blois, les **familles monoparentales** occupent **32 % du parc social**. Leur demande y est 1,5 fois plus forte qu'à Blois. Elles bénéficient de **35 % des attributions** contre 31 % à Blois.

Une tension locative plus marquée qu'à l'échelle départementale

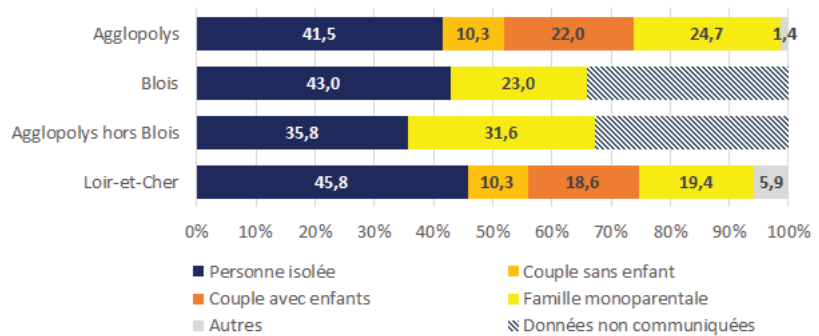
> Avec **une attribution pour quatre demandes**, le taux de pression de l'agglomération (4,0) dépasse nettement la moyenne départementale (3,3) et **s'aligne sur la tension régionale (4,2)**.

A Blois, 81 % des ménages locataires en situation de précarité

> A **Blois**, la précarité des nouveaux arrivants dans le parc est particulièrement marquée : **81 % des ménages entrants disposent de ressources inférieures aux plafonds PLAI**, contre 74 % au niveau régional et 73 % au niveau national. Parmi eux, **2 sur 10 sont au chômage ou allocataires du RSA**.

> En **périphérie**, **71 %** des entrants sont sous les plafonds PLAI et plus de 75 % disposent de revenus stables (emploi ou retraite).

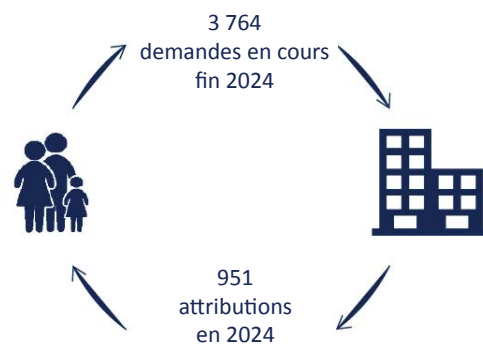
Répartition des locataires du parc social en 2024 selon la situation familiale (en %)



NB : la répartition de la composition familiale hors personnes isolées et familles monoparentales n'est pas précisée dans les données transmises à l'échelon communal

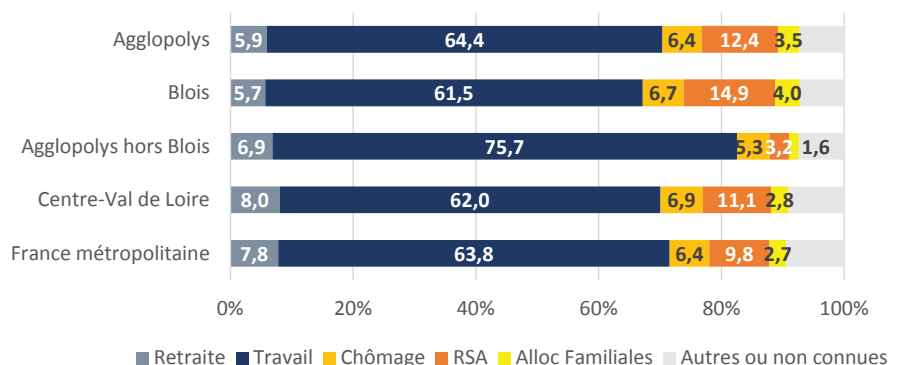
D'après sources : AFIDEM/Système National d'Enregistrement de la demande de logement social (SNE)

4 demandes de logement social pour 1 attribution



D'après sources : AFIDEM /Système National d'Enregistrement de la demande de logement social (SNE)

Répartition des ménages attributaires d'un logement social en 2024 selon la nature principale de leurs ressources (en %)



D'après sources : AFIDEM /Système National d'Enregistrement de la demande de logement social (SNE)

*Au 1er janvier 2026, le plafond de ressources PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) pour l'attribution d'un logement équivaut à un salaire moyen mensuel net de 1 073 € pour une personne seule. Pour un couple avec 2 enfants, il atteint 2 091 €.

Accès et maintien dans le logement : les leviers d'aide

Près d'un ménage sur 5 bénéficie d'une allocation logement

> La **part de ménages bénéficiaires d'une allocation logement recule** sur tout le territoire, et passe même **sous le seuil des 10 % dans les communes de l'agglomération hors Blois**.

> En six ans, le **nombre foyers allocataires CAF (9 146 fin 2024) a chuté de 15 %**, alors que le nombre de ménages progressait de 3 %.

> Parmi les nouveaux locataires du parc social en 2022, **1 ménage sur 3 bénéficie d'un dispositif de garantie** (FSL, avance Loca-Pass, etc.) ce qui représente plus de 250 ménages à l'échelle de l'agglomération.

Une grande proportion des bénéficiaires du FSL résident à Blois

> Le **Fonds de solidarité au logement (FSL)** a soutenu **446 ménages** sur le territoire d'Agglopolys en 2025, soit un taux de **9 pour 1 000 ménages**. Ce **recours aux aides est davantage concentré à Blois** (14,6 ‰ contre 4 ‰ en périphérie), qui regroupe à elle seule 76 % des bénéficiaires de l'agglomération.

> Depuis 2019, le **nombre de ménages aidés s'est sensiblement réduit**, et ce, quel que soit le dispositif d'aide.

> C'est en particulier le cas pour l'aide liée au maintien dans le logement qui enregistre une baisse **de 58 %** en six ans du **nombre de ménages aidés**. Seulement 40 foyers du territoire d'Agglopolys sont concernés en 2025.

> La répartition géographique des aides au maintien de fourniture d'eau est plus équilibrée que pour les autres aides. **51 % sont accordées à des résidents de communes d'Agglopolys hors Blois**.

Les informations ne sont indiquées que pour les communes regroupant au moins 5 ménages aidés dans le cadre du FSL

Le **Fonds de solidarité au logement (FSL)** est un dispositif social, géré par le Conseil départemental, destiné à **aider les ménages qui éprouvent des difficultés particulières et temporaires**, notamment en raison de l'inadaptation de leurs ressources financières, à **accéder à un logement décent et autonome ou à s'y maintenir**.



9 146 bénéficiaires d'une allocation logement de la CAF
soit **18 %** des ménages

D'après sources : CAF 2024, Insee - RP 2022

446 ménages bénéficiaires d'au moins une aide du Fonds de solidarité au logement (FSL) en 2025



Accès au logement
192



Maintien dans le logement
40



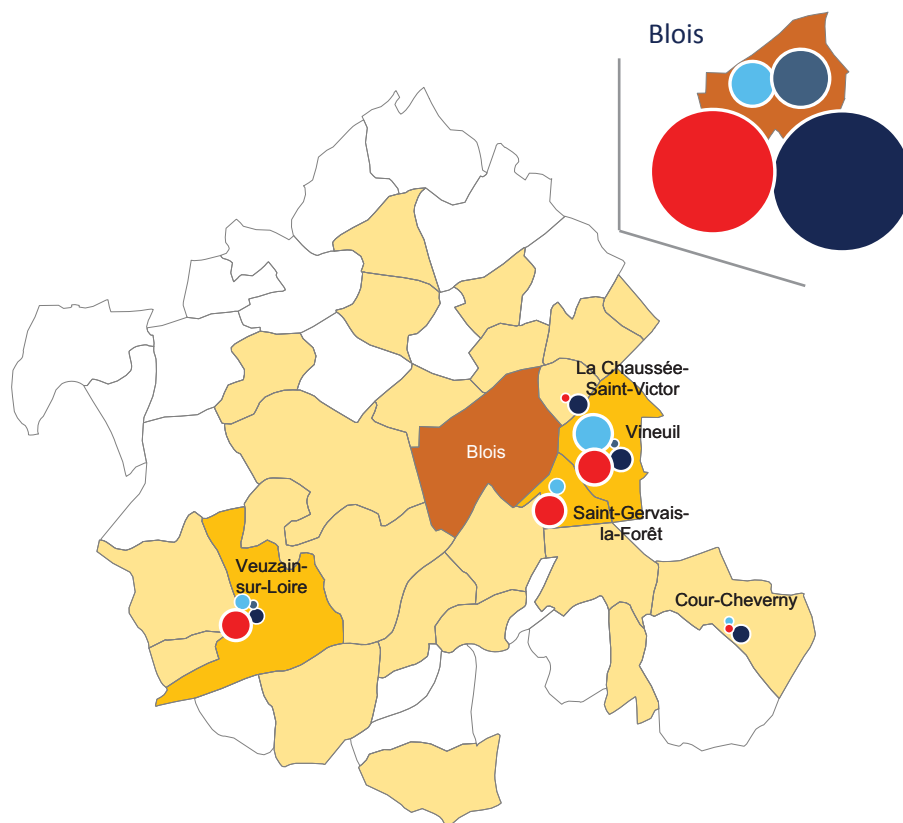
Energie
190



Eau
45

D'après source : Conseil départemental (service du FSL) - 2025

Nombre de ménages bénéficiaires d'au moins d'une aide du FSL en 2025

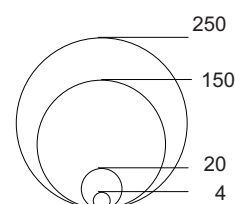


Nombre de ménages ayant bénéficié d'au moins une aide du FSL en 2025

- 50 et plus
- 10 à 50
- Moins de 10
- Aucun ménage

et selon la nature de l'aide

- Aides pour l'accès au logement *
- Aides au maintien dans le logement
- Aides au maintien de la fourniture d'eau
- Aides au maintien de la fourniture d'énergie



* Pour les aides en faveur de l'accès au logement, la commune de résidence indiquée dans le dossier est celle avant emménagement dans un nouveau logement

NB : La nature des aides est affichée seulement pour les communes où le nombre total d'aides est supérieur ou égal à 4.

Une offre d'accueil d'urgence et d'hébergement qui se renforce

Le Pôle Veille Sociale géré par l'ASLD 41 en quelques chiffres



L'INTERVENTION DU CIAS AUPRÈS DES PERSONNES SANS ABRI OU EN PERTE DE LOGEMENT

332 personnes rencontrées
par l'Équipe mobile
Santé Précarité (EMSP) en 2024

76 femmes

256 hommes



158 tournées de rue
(du lundi au jeudi soir et le vendredi matin)



42 de moins qu'en 2023 qui peut s'expliquer par l'absence d'intervention notamment en période de canicule même si les horaires d'intervention ont été aménagés.

L'équipe mobile est composée d'une éducatrice spécialisée du CIAS, intervenant avec 2 autres partenaires : une infirmière d'Osons nous soigner (ONS) et une monitrice de Opélia Vers un réseau de soins (Opélia VRS).

De nombreux dispositifs départementaux localisés à Blois

> **7 357 demandes d'hébergement** ont été adressées au SIAO* en 2024, par **1 052 ménages** différents (soit 1 600 personnes, sans double comptage). La moitié des demandes proviennent d'**hommes isolés (51 %)** ; plus d'un tiers des demandes ont été adressées par des personnes de **moins de 30 ans (37 %)**.

> Près de 17 000 nuitées d'hôtels ont été financées, suite à une sollicitation du SIAO en 2024, par toute personne ayant demandée une mise à l'abri.

* SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orienté dédié à l'ensemble du Loir-et-Cher. Il inclut le numéro vert pour les sans abri (le 115). Jusqu'alors porté par l'ASLD, le SIAO est en cours de restructuration et prend désormais la forme d'un groupement d'intérêt public associant l'État, le Conseil départemental ainsi que plusieurs collectivités.

- L'accueil de jour de Blois a accueilli **168 personnes en 2024, dont 154 nouveaux usagers** (128 hommes et 24 femmes). La présence des demandeurs d'asile a nettement diminué en comparaison à 2023 (où ils représentaient 138 personnes sur 197), mais reste toutefois importante (42 % des nouveaux usagers). **95 sorties** ont été enregistrées (accès à un logement ou emploi, etc.). A noter qu'une **plus grande précarisation du public accueilli** a été constatée en 2024.
- Le Prieuré et l'Astrolabe ont fusionnés pour devenir un **Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale (CHRS) unique** à Blois. **175 personnes** ont été accompagnées en 2024 : près de 35 % d'enfants âgés de 0 à 17 ans et un tiers d'adultes âgés de 25 à 44 ans. **88 personnes** sont sorties du dispositif, dont **près d'une personne sur deux durablement** (vers un logement du parc public ou privé, etc.).
- Hausse des capacités d'accueil des **2 Centres Hébergement d'Urgence** situés à Blois : 1 géré par l'ASLD (175 places) et 1 par Emmaüs solidarité (55 places réparties entre Blois, Vineuil et Vendôme). Selon le rapport d'activité de l'ASLD, très peu de sorties sans solution sont observées en 2024.

Principaux établissements localisés dans le Blaisois

Outre l'hébergement d'urgence, les établissements et dispositifs suivants sont présents sur le territoire (sauf mention contraire, les établissements listés ci-dessous sont gérés par l'ASDL) :

- Le CIAS dispose de **3 logements temporaires** pour un **hébergement d'urgence**. 7 situations ont été étudiées pour une entrée en 2024 en Allocation Logement temporaire. 4 sorties dont 3 vers un logement autonome ont été enregistrées. 6 personnes ont bénéficié d'un hébergement temporaire
- Les **dispositifs médico-sociaux** : le **lieu de vie la Garenne** a pris place sur le site de l'ancien Abri de nuit, initié par l'ASLD, le Centre hospitalier de Blois et Opélia VRS. Il accueille les **personnes en grande marginalité**, sans limitation de durée, en alliant l'accès à l'**hébergement** et les **soins en santé mentale**. Ce dispositif assure 10 places sur Blois et 6 à Saint-Gervais. Par ailleurs, la capacité d'accueil des **lits halte soins santé (LHSS) résidentiels** a augmenté en 2024 (passant de 3 à 6 places); les **LHSS mobiles** (co-portés par le Centre hospitalier de Blois) ont débuté leur activité en 2024 et ont accompagné 24 personnes au total.
- L'accueil du public jeune : la **maison relais jeunes** (23 places pour personnes sous Contrat Jeune Majeur), a majoritairement accueilli des jeunes issus de familles d'accueil ou de Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Un **Foyer Jeune Travailleurs** (géré par Escal et Habitat), d'une capacité de 161 places, est également présent à Blois.
- Le **logement accompagné** : le **volet insertion du SIAO** a enregistré **441 demandes en 2024**, dont la moitié adressée par des services sociaux, principalement pour des **hommes isolés (56 %)**. Le territoire dispose également d'une **pension de famille à Blois** (Emmaüs Solidarité, 25 places), d'une **pension de famille** (ouverte en septembre 2025, d'une capacité de 21 places) et une **résidence accueil à la Chaussée-Saint-Victor** (ASLD, 6 places). Par ailleurs, **150 places en intermédiation locale** sont proposées par l'association **SOLIHA** (Solidaires pour l'Habitat) et **152 par l'association de l'ASLD** sont réparties sur l'ensemble du département.

Des dispositifs dédiés aux demandeurs d'asile

- Ces viennent compléter l'offre d'hébergement d'urgence : un centre provisoire d'hébergement, d'une capacité de 65 places, a accompagné 65 ménages en 2024 (contre 55 en 2023). Le service d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA de 150 places), a accueilli 148 ménages en 2024 ; 63 d'entre eux ont quitté le dispositif pour intégrer une structure du Dispositif National d'Accueil.
- Le centre d'accueil et d'examen des situations (CAES de 70 places) a accueilli 553 personnes en 2024 (66 % sont des hommes isolés).
- Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) de 130 places géré par France Terre d'Asile.

D'après sources : ASLD, CIAS, DDETS-PP

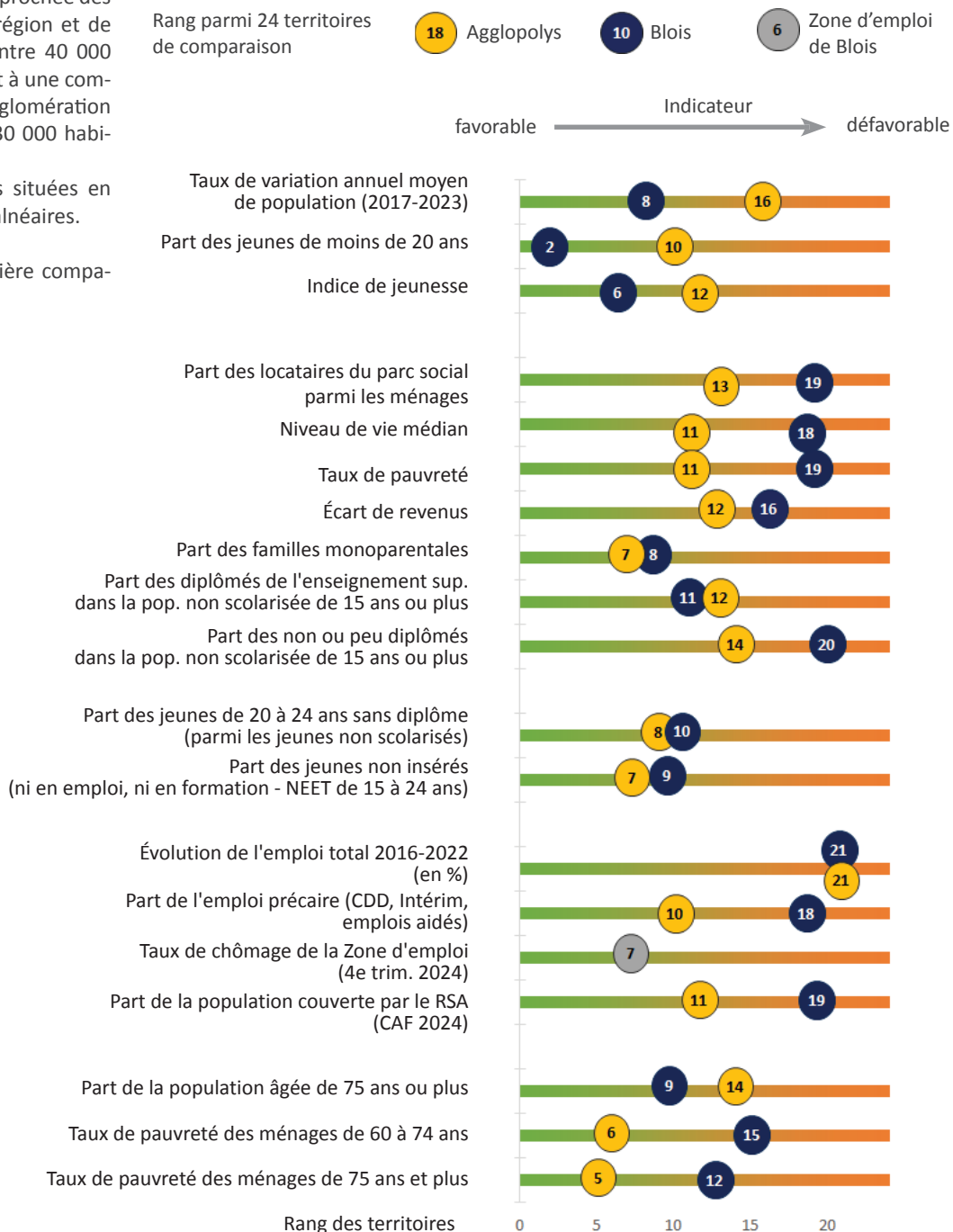
AGGLOPOLYS : UNE POSITION FAVORABLE PAR RAPPORT AUX TERRITOIRES COMPARABLES

Afin de mieux identifier les fragilités propres au territoire, 19 indicateurs ont été analysés sur des entités géographiques comparables. La situation de Blois est ainsi rapprochée des autres villes-préfectures de la région et de 19 communes qui recensent entre 40 000 et 55 000 habitants appartenant à une communauté de communes ou d'agglomération comprenant entre 80 000 et 130 000 habitants.

Ont été exclues les communes situées en banlieue parisienne, ou villes balnéaires.

Agglopolys est de la même manière comparée aux EPCI correspondants.

Classement de Blois et d'Agglopolys parmi 24 villes et 24 EPCI comparables pour un ensemble d'indicateurs socio-démographiques



D'après sources : CAF - CNAF (RSA au 31/12/2024), INSEE - RP 2016, 2022 et 2023 - Filosofi (niveau de vie et taux de pauvreté 2021) - Pôle emploi (chômage au 31/12/2025)

Une situation plus contrastée à Blois

> La **communauté d'agglomération** apparaît **globalement bien positionnée** (dans les 12 premiers rangs pour plus des deux tiers des indicateurs). Néanmoins, **l'évolution de l'emploi total s'avère plus lente** que dans la majorité des autres EPCI (21^e rang sur 24, + 0,4 % d'évolution en six ans).

> Le **taux de pauvreté des ménages les plus âgés** (75 ans et plus) se révèle en revanche **plutôt favorable** : à 7,8 %, il est inférieur d'un point à la moyenne nationale (comme la moitié des EPCI observés). Agglopolys se situe à cet égard au 5^e rang.

> La situation de **Blois** apparaît légèrement **moins favorable** sur l'ensemble des indicateurs étudiés. Toutefois, **la ville se distingue** par une **population relativement jeune** : les moins de 20 ans représentent 26 % de ses habitants (2^e rang sur 24), ce qui se traduit par un **indice de jeunesse également favorable** (6^e rang sur 24).

> Comme la communauté d'agglomération, **Blois** enregistre un **taux de croissance de l'emploi total assez faible** sur les six dernières années connues (21^e rang sur 24, + 0,4 %). La **proportion d'emplois précaires** (CDD, Intérim, emplois aidés) y est **relativement élevée** comparée aux autres communes étudiées (18^e rang sur 24, 17,5 % des emplois concernés).

> Le **niveau de vie** constitue également une **fragilité pour Blois**. Le **taux de pauvreté**, égal à 27 %, est nettement supérieur aux moyennes départementale et nationale (respectivement 13,2 % et 14,9 % en 2021). La **proportion de la population couverte par le RSA** est près de 4 fois supérieure aux situations les plus favorables. Avec un **revenu médian** inférieur de 4 100 € à celui des communes les mieux positionnées, Blois se situant au 18^e rang.

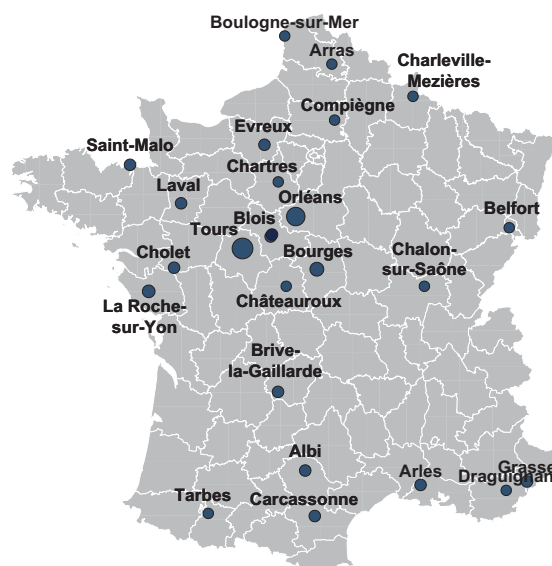
> Les **disparités de revenus** sont marquées à **Blois** : les 10 % les plus aisés disposent d'un niveau de vie 3,6 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes, plaçant la ville au 16^e rang.

> La ville compte par ailleurs plus de deux fois plus de locataires du parc social parmi les ménages (30,5 %) que des villes comme Grasse, Albi ou Brive-la-Gaillarde.

> La proportion de personnes peu ou pas diplômées y est également plus élevée (24,8 %), plaçant Blois au 20^e rang.

> La **zone d'emploi de Blois** affiche néanmoins un **taux de chômage relativement bas**, égal à 6,7 % fin 2025.

Communes retenues pour la comparaison



CIAS du Blaisois
4 rue des Cordeliers - BP 79
41004 BLOIS Cedex
Tél : 02.54.57.41.20
www.ciasdublaisois.fr - cias@ciasdublaisois.fr



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

Observatoire de l'Economie et des Territoires
Cité Administrative - 34 avenue Maunoury -
Porte B 1^{er} étage - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72
www.pilote-oet.fr - infos@observatoire41.com

Réalisé avec le concours financier du CIAS du Blaisois et du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Jean-Luc BROUTIN
Dépôt légal à parution - ISSN 2607-2386 - Tirage : publication électronique